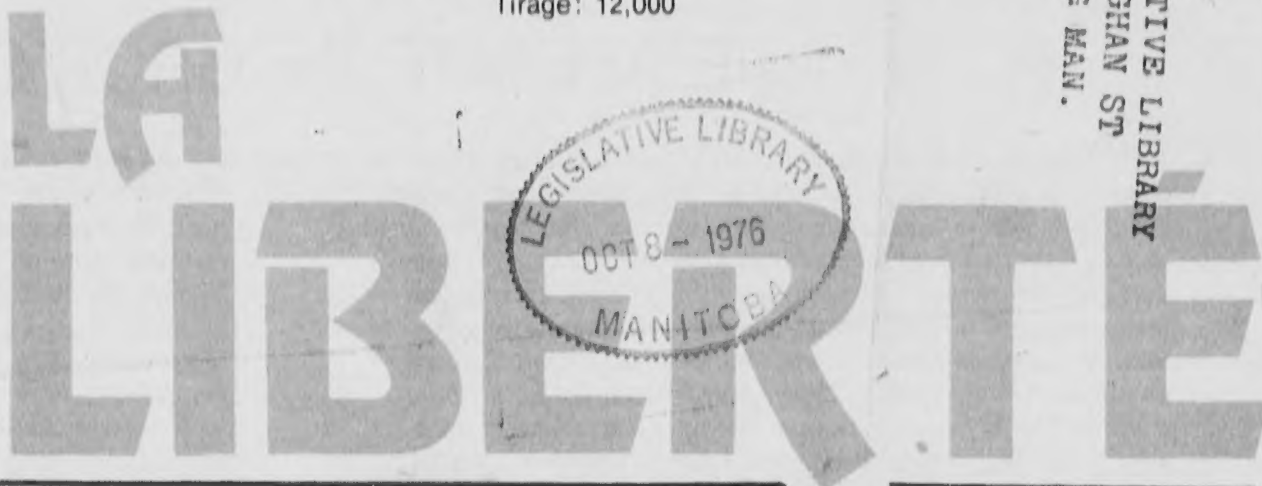
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



15¢ Volume 64 No 27 SAINT-BONIFACE, JEUDI 7 OCTOBRE 1976

ÉCOLES FRANÇAISES IMPROBABLES?

"Ecoles françaises improbables". Ainsi titrait le quotidien de langue anglaise de Winnipeg, la Free Press, à la une, dans son édition du 30 septembre [*Francophone schools unlikely*]. La nouvelle, sous la signature du reporter à l'éducation Robert Wielaard, a surpris plusieurs. Il faut dire, pour rendre justice à monsieur Wielaard, que dans la grande presse, comme on sait, les titres ne sont pas rédigés ou commandés par le journaliste qui écrit son article, mais par le chef du pupitre.

Toujours est-il que la nouvelle de la Free Press indiquait qu'il ne faut pas s'attendre à ce que le gouvernement de la province permette l'établissement d'un réseau d'écoles françaises tel que proposé par le Bureau de l'Education française.

Cette nouvelle faisait suite à une réunion à huit-clos tenue le 16 août entre l'honorable Ben Hanuschak, alors ministre de l'Education, et les commissaires de la Division Scolaire Norwood. Le reporter de la Free Press cite les minutes de la réunion au cours de laquelle le ministre aurait déclaré que la création d'un réseau d'écoles françaises est "loin de faire partie de la politique du gouvernement et je doute qu'elle le devienne jamais" (... *far from being government policy and I doubt it will ever become government policy*].

Le ministre aurait de plus dit aux commissaires de Norwood qu'il est "regrettable que certains groupes franco-manitobains interprètent le rapport (le document de travail du B.E.F.intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba") comme correspondant à la politique du gouvernement" (...*it was unfortunate some Franco-Manitoban groups were interpreting the report as government policy*].

Une déclaration officielle du ministère de l'Education à ce sujet devait suivre mais ne vint jamais. Récemment, comme on le sait, l'honorable Ben Hanuschak quitta le ministère de l'Education pour prendre la responsabilité de celui du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles, et l'honorable Ian Turnbull devint ministre de l'Education.

Qu'il n'y ait pas d'écoles françaises au Manitoba, on peut en douter. Il y a présentement Taché, Saint-Norbert (en construction), Sainte-Agathe, Saint - Georges, Saint-Lazare et Laurier.

Quant au document intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba", tout le monde sait qu'il s'agit-là d'un document de travail qui fut remis au ministre de l'Education l'an dernier, produit par le Bureau de l'Education française dont Olivier Tremblay avait alors la direction, et personne n'a jamais prétendu que ce document constituait un énoncé de la politique du gouvernement manitobain en matière d'éducation française.

Le 7 mai, le communiqué suivant fut émis par le ministère de l'Education du Manitoba— "INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME D'OCTROIS EN ÉDUCATION FRANÇAISE (TRADUCTION). — Un nouveau système d'octrois en Education Française sera instauré afin d'aider les commissions scolaires à assurer une continuité dans l'Education en Français pour les élèves francophones et dans les programmes d'immersion en Français pour les étudiants de langue anglaise, a annoncé Ben Hanuschak, ministre de l'Education.

Les octrois seront attribués selon une formule fondée sur l'équivalence à plein temps (EPT — un étudiant suivant 75% de son instruction en Français). Chaque commission scolaire recevra $190. par EPT).

M. Hanuschak a indiqué que le ministère a d'ores et déjà établi des programmes d'aide aux divisions engagées dans un plan à long terme pour le développement de l'Education en Français pour les étudiants d'expression française ou anglaise. Il a réussi à négocier pour quatre ans une entente sur la contribution à 50% des coûts par le Secrétariat d'Etat; ainsi pour l'année 1975-76, Ottawa a participé pour $242,560. aux $484,613. qu'a coûtés le programme de développement. Les coûts pour 1976-77 sont estimés à $550,000. sur lesquels $275,-000. seront recouvrables d'Ottawa. Grâce à cette entente, onze commissions scolaires reçoivent un support pour leurs programmes de développement du Français.

Les nouveaux octrois de maintien, a-t-il expliqué, ont été développés durant ces dernières années pour couvrir les coûts additionnels encourus par les commissions scolaires maintenant ou désirant initier des programmes de développement.

"J'ai toujours voulu assurer la protection des droits linguistiques de tous les manitobains et donner à tous les manitobains la possibilité d'acquérir des compétences en Français."

Les divisions scolaires seront sous peu informées sur les politiques financières ayant trait aux octrois de maintien. Le ministère de l'Education s'attache à présent à préparer les règlements et les directives nécessaires.

M. Hanuschak a dit qu'en 1976-77, environ $300,000. en octrois seront distribués aux commissions scolaires offrant le cours de conversation française.

Il a dit que son ministère a pris les mesures nécessaires pour que, en vertu de l'entente fédérale-provinciale pour la promotion du bilinguisme en Education, le Manitoba reçoive une aide maximale. En 1976, le support fédéral pour tous les programmes French et Français s'élèvera à $1,565,000.

Il a dit que la province occupe une position extrêmement bonne pour entamer dans un proche avenir les négociations visant à la prolongation de l'entente fédérale-provinciale sur le bilinguisme. Pour avoir adopté cette approche de l'Education Française et de son financement, il est clair et évident que l'attitude avancée du Manitoba sert d'ex-

(suite, page 3)

Bilinguisme institutionnel et communautés francophones

LA F.F.H.Q. HAUSSE LE TON

Un an à peine après sa création, la Fédération des Francophones Hors Québec s'impatiente et tape du pied, respectant ainsi l'esprit de son rapport "C'est le temps ou jamais". Par son intermédiaire, neuf associations provinciales, dont la SFM, disent perdre graduellement confiance dans le gouvernement fédéral dont elles critiquent sévèrement la politique de bilinguisme institutionnel. Elles demandent d'urgence une rencontre officielle avec M. Trudeau — avec qui la FFHQ déclare vouloir traiter directement —, et par la même occasion réaffirment leur volonté d'être les seules à définir les besoins des communautés francophones minoritaires.

La FFHQ rendait sa détermination publique la semaine dernière au cours d'une conférence de presse tenue à Ottawa, où elle possède maintenant son siège, et à laquelle participaient son président, Donatien Gaudet, et son directeur, H. Gauthier, manitobain. "Nous ne voulons plus des promesses, nous voulons de l'action. L'enjeu du bilinguisme institutionnel, ne l'oubliez pas M. Trudeau, ce sont les communautés francophones lance-t-elle." La pierre d'achoppement serait donc le programme de bilinguisation fédéral de la Fonction publique, etc.

En clair cela signifie: moins d'argent au programme de bilinguisme institutionnel, et plus pour les communautés. Cette déclaration intervient au moment même où M. Trudeau parcourt le pays pour expliquer sa politique. A ce propos, la FFHQ parle de "faux problème et de mauvaise piste suivie par le premier ministre, puisque: "la politique de bilinguisme institutionnel ne peut être vendue si on oublie son fondement et sa raison d'être, à savoir les minorités francophones."

La Fédération s'appuie sur les difficultés que connaît le premier ministre dans ce qu'elle appelle "sa croisade de prosélytisme". Le ton est donné. "26% des anglophones à peine appuient l'établissement de services bilingues partout au Canada; le rapport Bibeau démontre clairement les faiblesses du programme de formation bilingue pour les fonctionnaires du gouvernement fédéral; les pilotes et contrôleurs aériens luttent avec acharnement pour le respect de leurs droits; les communautés francophones hors Québec sont soit mal servies en français, soit n'utilisent pas les services bilingues en raison d'un défaitisme chronique"; enfin et surtout "les dépenses impliquées dans les questions de bilinguisme institutionnel approchent le milliard de dollars."

La FFHQ juge que cette politique est vouée à l'échec. "Pour freiner l'assimilation des communautés francophones hors Québec le gouvernement de M. Trudeau devrait changer sa campagne actuelle" estime-t-elle. "A quoi bon dépenser près d'un milliard de dollars pour le bilinguisme institutionnel, alors que les communautés francophones qui ne reçoivent que des miettes de trois millions sont en voie de disparition?"

Ces remarques interviennent au moment où le gouvernement fédéral vient d'être remanié, un nouveau secrétaire d'Etat nommé et l'occasion ratée de voir la nomination d'un ministre d'Etat au bilinguisme.

La fédération dénonce les "belles promesses" tenues par M. Faulkner, lorsqu'il était Secrétaire d'Etat, en ce qui concerne notamment une réaffectation de nouvelles sommes d'argent pour la nouvelle année financière, au profit de la direction des groupes minoritaires de langues officielles, un mandat élargi pour ladite direction, et des prévisions accrues pour l'année financière 1977-78. "Ces engagements de l'ex-secrétaire d'Etat ne sont que des voeux pieux qui n'ont pas toujours eu d'écho, explique-t-elle. La direction des groupes minoritaires est dans un piètre état et loge dans dans une structure boiteuse. Voilà que tout est à recommencer avec l'arrivée d'un nouveau secrétaire d'Etat; tout est-il à refaire?"

La SFM, selon les paroles de son président, le docteur

(suite, page 3)

À lire, page 2, un éditorial à deux volets: "Une affaire de gros sous?", et "L'approche du 14 octobre". Page 4, entretien avec Maurice Gauthier, sous-ministre au Développement coopératif.

Éditorial

UNE AFFAIRE DE GROS SOUS?

Il était temps que la Société Franco-Manitobaine décide qu'elle devait jeter un coup d'oeil du côté de l'autofinancement. Les déclarations récentes, qualifiées de "fracassantes", des représentants de La Fédération des Francophones hors Québec, dont les quartiers sont maintenant à Ottawa, laissent à réfléchir. Ce n'est pas la première fois que les dirigeants de la fédération parlent de gros sous. Et ce n'est pas la première fois que l'on fait des comparaisons entre les sommes dépensées par Ottawa pour la "bilinguisation" de la Fonction publique et ce que le fédéral octroie aux "minorités francophones hors Québec". Tout le monde sait que le programme de bilinguisme du gouvernement fédéral, centré sur la Fonction publique, a occasionné un formidable gaspillage des fonds publics et – il y a le rapport Bibeau et les remarques du Commissaire aux Langues officielles, M. Keith Speicer, pour appuyer cela – rapporte peu, côté "unité nationale" qui est l'objectif véritable du programme qui coûte aux contribuables quelque trois cents millions par an. Nous avons connu un tas de fonctionnaires, hauts fonctionnaires, qui ont participé au programme, dont certains approchant la soixantaine et d'autres n'étaient pas jeunes, ce qui est proprement ridicule, qui ont réintégré le service après leurs "cours de langue" incapables de tenir même une conversation au niveau de la pause-café qui, à Ottawa, peut aller de vingt minutes à une heure ou plus.

"Les communautés francophones hors Québec s'impatientent, dit le récent communiqué de la F.F.H.Q., et perdent confiance". Le communiqué parle de "voeux pieux", de "miettes de trois (3) millions" qui vont aux communautés francophones hors Québec, de "belles promesses" de l'ancien Secrétaire d'Etat, et dit enfin vouloir "plus que des promesses", vouloir "de l'action".

Un document intitulé "Un nouveau départ", que nous présenta au cours d'une conférence de presse, en avril dernier, le président d'alors de la Fédération, M. Hubert Gauthier, réclamait des changements de structures au sein du Secrétariat d'Etat, des réaffectations de fonds au sein du budget du Secrétariat d'Etat de façon à ce que les subventions aux minorités francophones deviennent plus considérables, etc. Le président de la fédération avait montré à sa conférence de presse un optimisme qui nous avait frappé et nous avait suggéré comme titre à l'éditorial qui suivit cette conférence de presse, "Patience, diplomatie, persévérance", éditorial dans lequel nous mettions en garde les dirigeants de la fédération contre un optimisme exagéré (Voir LA LIBERTÉ, 14 avril 1976). Nous suggérons à ceux que cela intéresse de le relire.

D'autre part, il y a ceci: Les minorités francophones hors Québec doivent-elles s'asseoir et attendre que leurs représentants maintenant à Ottawa, par le "lobby" qu'ils entendent y maintenir, obtiennent des millions pour faire fonctionner toutes sortes d'organisations, comprenant souvent beaucoup d'amateurs, pour survivre. Est-ce vraiment là la solution? Devons-nous nous reposer sur nos derrières et attendre que le fédéral nous donne, comme ça, quelques millions que nous continuerons à trouver insuffisants – et pour quoi faire, exactement? Ne faudrait-il pas voir, à un certain moment, si nos gens veulent vraiment être "sauvés" ou si leurs préoccupations principales ne résident pas plutôt dans la mise au point de leur motoneige, de leur deuxième voiture, de leurs camionnettes à pneus larges dans le cas des jeunes, de leur chalet "au lac", de, de. . .

La Fédération des Francophones hors Québec, et en sous-titre, l'Association des hebdos de langue française hors Québec, maintenant installées à Ottawa comme "Lobby", tout comme les multinationales, les grandes entreprises, qui entretiennent là-bas des puissants "lobbies" mais qui ne font pas de bruit, et surtout ne menacent pas, du moins, ouvertement, le gouvernement, auraient intérêt à apprendre à connaître la mentalité anglo-saxonne, à traiter avec l'Anglo-Saxon qui sait demeurer calme, tenir le coup jusqu'au moment où il se rend compte qu'il doit céder. Nous en revenons au titre de notre éditorial du 14 avril dernier: Patience, Diplomatie, Persévérance.

Il serait enfin intéressant de connaître d'une part, l'opinion des Franco-Manitobains puisque nous sommes au Manitoba, sur ces demandes de fonds publics pour assurer leur survie et, d'autre part, découvrir jusqu'à quel point les Franco-Manitobains sont prêts à se remuer, à faire leur part pour se tenir culturellement en vie. Cela pourrait donner du poids aux revendications monétaires des dirigeants et nouveaux fonctionnaires de la F.F.H.Q.

L'APPROCHE DU 14 OCTOBRE

L'action de la Commission de lutte contre l'inflation s'est surtout fait sentir, depuis la création de l'organisme, dans le monde syndical où chaque semaine, l'on apprend que les augmentations de salaires obtenues par la voie normale de la convention collective, sont refoulées, rognées, réduites, alors que les prix des biens et services continuent d'augmenter.

Rien ne touche autant le travailleur que son salaire. Et les dirigeants du Congrès du Travail du Canada qui, lorsqu'ils ont parlé de grève générale pour non seulement protester contre le programme anti-inflation du gouvernement fédéral mais pour réclamer son abolition, semblaient recevoir peu d'appui du grand public et même de syndiqués, sont sur le point de voir leur journée de protestation marquée d'un immense succès. On a invité les non syndiqués, les gens de tous les groupes, étudiants, écoliers, à cesser le travail le 14 octobre, voire à boycotter les magasins.

Chose ironique, alors que tout ce branle-bas se prépare, la Chambre de Commerce du Canada vient de retirer son appui au programme de lutte contre l'inflation. Etrange convergence d'intérêts.

Aux dernières nouvelles, plus d'un million de Canadiens se préparaient à la journée de protestation. Au moment où nous écrivons ces lignes, des dirigeants syndicaux, chargés de l'organisation de la grève, demandent aux protestataires de non seulement cesser le travail jeudi prochain, mais de manifester, de "descendre dans la rue", dit l'un.

C'est la grève politique, qui, selon un éditorialiste, de la presse de langue anglaise, ouvre un nouveau chapitre dans le domaine des relations de travail en ce pays et qui résulte des décisions de la Commission anti-inflation touchant les salaires.

C'est l'une des premières fois, poursuit l'éditorialiste, sinon la première, que les Canadiens feront la grève pour des motifs politiques. La grève générale, arme politique. Nous avons traité le sujet dans notre éditorial du 2 septembre 1976.

Reste à voir ce qui se passera une fois la grève terminée.

Jean-Jacques Le François

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR : Marcien Emond.

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : Au téléphone: 247-4824.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
Au téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT NOUS REND VISITE

Le nouveau Secrétaire d'État, l'honorable John Roberts, de passage dans l'Ouest mardi, a tenu à rencontrer quelques responsables d'organismes franco-manitobains. Les échanges furent très informels, le ministre tenant surtout à s'informer au lendemain de sa nomination. Au cours d'un entretien avec le directeur général de la SFM, M. Poirier, une rencontre officielle entre la SFM et le Secrétaire d'État a pu être décidée pour le 22 octobre, date à laquelle on parlera finances. L'honorable John Roberts a visité les locaux du Centre Culturel Franco-Manitobain ainsi que ceux de LA LIBERTÉ. Il était accompagné de M. Jos Guay, député aux Communes pour la circonscription de Saint-Boniface.■

LA F.F.H.Q. (suite)

Archambault, partage totalement ce point de vue et soutient la revendication financière de la FFHQ, cela au moment où elle-même entreprend une campagne devant, petit à petit, la mener vers l'autofinancement. "En attendant, notre communauté a besoin d'argent disait M. Archambault, pour le CCFM par exemple qui ne possède des finances que pour quelques mois. Les promesses tardent à déboucher" ajoute-t-il. La visite, mardi, du nouveau Secrétaire d'Etat, M. Roberts, aura été une bonne occasion de se rappeler au bon souvenir du gouvernement fédéral.

Parallèlement à cette première prise de position, la FFHQ émettait également la semaine dernière une mise en garde "contre toute ingérance dans la définition des besoins des minorités francophones hors Québec" à propos de l'étude concernant les minorités francophones actuellement menée par M. Ravault pour le compte du Secrétariat d'Etat. Elle réclame pour elle seule le droit de définir ses besoins.

Cette étude servirait de base à un plan quinquennal fédéral de développement des minorités francophones décisé par le Ministère suite notamment au rapport "C'est le temps ou jamais". La fédération reproche à cette étude des faiblesses méthodologiques concernant le choix des personnes interrogées, et les conditions dans lesquelles se font les entrevues. Elle craint que cette enquête, comme elle la qualifie, ne reflète que le point de vue des dirigeants et pas celui des milieux ruraux avec lesquels un homme seul peut difficilement prendre contact, à travers neuf provinces, en six mois de temps.

"Nous voulons signaler à M. Ravault que les communautés francophones se chargent de définir leurs propres besoins, affirme-t-elle. Dans cette optique les communautés francophones se sont déjà roulé les manches."

La FFHQ ne s'oppose pas à ce que "le Secrétariat d'Etat fasse sa petite enquête pour examiner l'impact de ses activités sur les communautés francophones", mais elle doute que ses résultats puissent servir de fondement à un plan quinquennal que le gouvernement a décidé de mettre en place.

Dans la foulée de ces déclarations, la FFHQ réiterait également la semaine dernière son appui inconditionnel à l'Association des Gens de l'Air du Québec, soutenant que leur cause est également celle de toute la communauté francophone du Canada.

Ces déclarations particulièrement vives ont été reprises dès le lendemain dans la presse quotidienne. Lise Bissonnette écrivait dans Le Devoir que "les relations de la FFHQ avec le Secrétariat d'Etat, si l'on s'en rapporte aux propos amers des représentants de la Fédération seraient actuellement au bord de la rupture, malgré la nomination toute fraîche d'un nouveau titulaire, M. John Roberts, un Ontarien bilingue que l'on dit très préoccupé des problèmes de la francophonie canadienne." M. Hubert Gauthier, rejoint à ce propos, dit n'avoir pas encore pu rencontrer le nouveau Secrétaire d'Etat.

A. L.

ÉCOLES FRANÇAISES... (suite)

emple aux autres provinces. Ce "leadership" a été salué par le Secrétariat d'Etat et quelques provinces qui portent un vif intérêt à notre formule."

Le 25 mai 1976, le ministre de l'Education, l'honorable Ben Hanuschak, annonçait "la publication des résultats d'un important projet de recherche conduit par le Centre de Recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface". "Les résultats de ce projet, déclarait alors le ministre de l'Education, me procurent une grande satisfaction en ce sens qu'ils corroborent l'orientation prise par mon ministère en matière de programmation en éducation française. Les résultats entérinent le bien fondé de la formule d'octroi aux commissions scolaires (pour les programmes en français et en immersion) que j'ai annoncée récemment en Chambre".

Enfin, le 3 juin 1976, annonçant la nomination d'un sous-ministre adjoint à l'Education française, le ministre disait "le gouvernement heureux de témoigner une fois de plus son appui au Bureau (le B.E.F.) et à l'oeuvre qu'il accomplit". Le ministre "insista sur le fait que, tandis que c'est aux divisions scolaires et aux parents qu'il appartient de décider s'ils tiennent à profiter des avantages offerts par cette possibilité d'une éducation en langue française, il se rallie personnellement aux conclusions du rapport précédent publié sur le rendement scolaire et les langues d'enseignement parmi les élèves francophones". "Je considère, poursuivait le ministre, que ce rapport donnera la possibilité aux parents de choisir le programme qui a le plus de chances de permettre aux enfants de devenir réellement bilingues, et à mon avis, c'est en général celui où 75 pour cent de l'enseignement seront donnés en français et 25 pour cent en anglais".

Aux dernières nouvelles, le nouveau ministre de l'Education, l'honorable Ian Turnbull, devait faire une déclaration sur toute cette affaire.

J.-J. L. F.

"SE CONNAÎTRE"

La Commission sur les études canadiennes, présidée par le professeur T.H.B. Symons, a remis son premier rapport à l'Association des universités et collèges du Canada. Je me permets, par l'entremise de votre journal, de commenter cet intéressant ouvrage de réflexion qui se veut, aussi, un plan d'action.

Intitulé "Se connaître", ce rapport comprend les deux premiers volumes d'une vaste recherche sur ce qui se fait et devrait se faire dans nos institutions post-secondaires au chapitre des études canadiennes. Les données recueillies, analysées et publiées par M. Symons demeurent des plus précieuses, à mon avis, dans notre actuel processus de développement d'une identité canadienne. L'approche de la Commission me plaît beaucoup et, en ce sens, je partage l'avis d'un correspondant francophone qui a dit: "en dernière analyse, votre recherche porte sur la question fondamentale de l'identité canadienne". En effet, se connaître c'est pouvoir s'identifier. Comme un individu qui se connaît peut mieux résoudre ses problèmes, une société qui se connaît peut mieux réaliser et surmonter les difficultés qui l'entourent.

Comment peut-on apprendre à mieux se connaître en tant que collectivité, sinon par le biais des études canadiennes? Or, le rapport Symons déplore amèrement la carence des collèges et universités à ce chapitre. Le savoir diffusé dans ces institutions s'apparente trop souvent à une identité étrangère et les cours dispensés revêtent, dans la majorité des cas, un caractère plutôt américain.

Qu'on ne se méprenne pas sur mon attitude. Nos institutions post-secondaires mettent en oeuvre des programmes d'études canadiennes. Mais ces programmes ne font pas toujours le poids en comparaison de l'orientation générale imprégnée au curriculum offert. Les auteurs du Rapport signalent d'ailleurs la pauvreté des programmes actuels et regrettent que peu de cours portent sur les réalisations canadiennes. Presque chaque discipline gagnerait, selon les chercheurs, à s'orienter davantage vers un contenu canadien. Le matériel didactique, il va sans dire, souffre du même mal.

N'est-il pas étonnant, et alarmant, de constater combien peu d'attention est accordée aux oeuvres canadiennes dans l'enseignement de la littérature anglaise. Si du côté francophone les cours et ouvrages canadiens sont plus nombreux, il demeure que le secteur des lettres canadiennes - françaises a longtemps été "un champ à explorer, négligé un peu partout au Canada, même au Québec". La situation se redresse, heureusement, et on assiste même présentement à l'établissement de programmes d'études franco-ontariennes et acadiennes.

Jetant un regard critique du côté de la sociologie, les membres de la Commission constatent que cette discipline reflète encore trop peu les valeurs et préoccupations de la société canadienne. Parlant du contexte canadien, un sociologue va même jusqu'à affirmer qu'il faut réinventer la sociologie dans une ou deux de nos universités.

Il ressort de cette recherche que les mécanismes pour "se connaître" en tant que Canadiens ne sont pas en place. Il nous faut parcourir un long chemin si nous voulons accroître notre auto-connaissance et, partant, notre degré d'identité canadienne.

Du côté bilinguisme, je partage les opinions exprimées dans ce rapport, à savoir qu'il faut offrir plus d'occasions d'apprentissage de la langue seconde. Pour ce faire, nos institutions doivent prendre les mesures nécessaires, énergiques dans certains cas, et encourager par tous les moyens possibles l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes.

Je souscris pleinement aux objectifs du Rapport et c'est mon espoir que les éducateurs, les étudiants, les autorités compétentes et le public général répondront favorablement au défi lancé par la Commission sur les études canadiennes.

J. HUGH FAULKNER

L'ACTUALITÉ

LES BESOINS

Dans ses "Principes d'économie politique" [1], Charles Gide traite des "besoins de l'homme [qui] constituent le moteur de toute activité économique". "En effet, écrit-il, tout être, pour vivre, se développer et atteindre ses fins, **a besoin** *d'emprunter au monde extérieur certains éléments, et quand ceux-ci font défaut il en résulte d'abord une souffrance et finalement la mort. Tout besoin, tant qu'il n'est pas satisfait, engendre donc chez l'être vivant une excitation qui cherche son objet et qui, dès que celui-ci est trouvé, devient un* **désir.**. *Ce désir suscite à son tour* **l'effort** *nécessaire pour se procurer l'objet propre à le satisfaire".*

Il y a les besoins premiers, essentiels à la vie: nourriture, vêtement, abri. L'activité des peuples primitifs se limitait à satisfaire les besoins essentiels, ce qui d'ailleurs leur prenait tout leur temps à cause de l'effort considérable qu'il leur fallait déployer chaque jour pour simplement se tenir en vie.

Avec ce que l'on a appelé la civilisation, d'autres besoins sont apparus, plus ou moins essentiels mais à la satisfaction desquels l'homme s'est habitué. Ces besoins, une fois satisfaits ne tardèrent pas à renaître, "et d'autant plus impérieux [qu'ils trouvaient plus fréquemment et plus régulièrement l'occasion d'être satisfaits] au point de se fixer en **habitude.**

Ces besoins nouveaux peuvent être créés, par exemple par la publicité, par le battage publicitaire auquel les membres des sociétés capitalistes sont soumis qui fait que les masses en viennent à croire ces publicitaires qui clament que "vous devez" vous procurer tel ou tel objet parce que votre bien-être, votre bonheur en dépend, qu'il vous "faut" telle chose, sinon... etc.

Mais alors que dans la société primitive il n'y avait que l'effort des muscles pour satisfaire aux besoins — aller à la chasse et à la pêche pour manger, construire son abri, se défendre contre les attaques, confectionner ses vêtements pour se protéger des intempéries — il faut aujourd'hui de l'argent, beaucoup d'argent, toujours plus d'argent pour satisfaire ce qui est devenu besoin, essentiel ou non.

Il s'agit de besoins matériels: voiture, motoneige, voyages, chalets, équipement compliqué de sport, etc.

Il y a aussi des besoins psychologiques à satisfaire, par exemple le besoin de paix du coeur et de l'esprit. Et il y a des besoins culturels, les besoins de l'esprit que l'on peut ignorer et sans la satisfaction desquels, une société s'abrutit.

Jean de Lotainville

[1] GIDE, Charles. "Principes d'économie politique". Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1931.

ENTRETIEN

ALBERT LEMMEL

... à bâtons rompus avec Maurice Gauthier sous-ministre du Développement coopératif

Maurice Gauthier est sous-ministre du Développement coopératif depuis plusieurs années déjà. "Le coopératisme, a-t-il coutume de dire, c'est toute ma vie." Presque toute, serait-on tenté d'ajouter. S'il a fait ses premiers pas dans le mouvement coopératif dès l'âge de 19 ans, il n'en a pas moins eu l'occasion de s'occuper, souvent, des problèmes que rencontre constamment le groupe franco-manitobain. M. Gauthier a été particulièrement impliqué dans la bataille pour la francophonie à partir des années 1964-65, par le biais de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba puis de la SFM. Il a été de ceux qui ont introduit une nouvelle orientation, plus déterminée, et ravivé l'organisme franco-manitobain, tout en s'efforçant de permettre une transition sans trop de heurts.

Ses nombreuses activités sont le résultat d'une grande disponibilité pour la francophonie. M. Gauthier se considère comme un homme "bien ordinaire" qui s'est trouvé placé dans ces postes de responsabilités plus par des concours de circonstances que par une volonté déterminée. C'est ainsi qu'il a également été nommé directeur de LA LIBERTÉ, le premier après la cession du journal par les Oblats. Il a gardé ce poste pendant six mois, faisant du journal une entreprise viable. Il a repris son travail dans le mouvement coopératif, comme sous-ministre cette fois tout en restant président du conseil d'administration de Presse-Ouest, Limitée, jusqu'à l'an dernier.

Selon Maurice Gauthier le mouvement coopératif peut être un moyen efficace de développement des minorités francophones à travers le Canada, comme il l'a expliqué récemment au Congrès du Conseil Canadien du Mouvement Coopératif. (cf. LA LIBERTÉ du 2-7-76)

Albert Lemmel:

Que représente le coopératisme a) au Canada, b) au Manitoba?

Maurice Gauthier:

Le coopératisme est le système qui au Canada a permis sur le plan financier et agricole, la libération économique du citoyen, une émancipation. Grâce à lui des Canadiens sont devenus maîtres de leurs destinées et ne se trouvent plus au service et à la merci des grands financiers et capitalistes. Il permet aux agriculteurs de mettre eux-mêmes en marché leurs récoltes alors qu'avant ils dépendaient totalement de grandes entreprises privées qui offraient les prix qu'elles voulaient, quand elles le voulaient. Les coopératives leur ont donné des organismes qui les traitent humainement. Aujourd'hui les "Pools", qui sont des coopératives, sont de grandes entreprises. De même dans le domaine de la consommation, au sens large: ficelle, pétrole, charbon... En 1925 environ, les coopératives ont fait réduire le prix du gallon de pétrole de sept cents.

Le coopératisme existe dans tous les secteurs de l'agriculture, dans la consommation, la finance, l'épargne, le crédit, les assurances et les services fiduciaires, l'arboriculture et l'habitation. Il existe encore très peu de coopératives de productions ouvrières.

Au Manitoba les coopératives agricoles ont été les premières et sont les plus développées. Aujourd'hui elles mettent 75% du grain en marché. Vient ensuite la finance, avec les Caisses Populaires et les Credit Unions, peut-être 15 à 20% du secteur, la consommation, 10% du secteur, l'habitation coopérative commence à peine à se développer. L'apiculture est à 100% coopérative; on peut citer encore d'autres sous-secteurs agricoles. Des fermes coopératives font actuellement leur apparition. Le mouvement est surtout important dans les campagnes.

A.L.:

En termes d'économie, comment concevez-vous le coopératisme?

M. G.:

Le coopératisme a deux avantages. D'abord il représente la meilleure et la seule manière de conserver une économie canadienne. Ensuite c'est certainement la meilleure formule d'épanouissement et de participation des citoyens. Le mouvement coopératif favorise un partage équitable des biens dans la société, il fait place à l'entr'aide, pas au profit. Une coopérative par définition est démocratique. Il faut de temps en temps savoir retourner aux sources et rester conscient des principes fondamentaux (partage égal, démocratie, une personne, un vote, récompense limitée, pas de discrimination, libre entrée et libre sortie...). Nous nous appuyons sur l'expérience de Rochdale en Angleterre en 1844. Mais en même temps il faut savoir s'adapter à la situation présente, qui n'est plus la même qu'à cette époque, ce qui demande une grande ouverture d'esprit.

A. L.:

Lorsque ces entreprises deviennent gigantesques, peuvent-elles rester coopératives?

M. G.:

Oui. Elles sont organisées sur le même modèle mais à une plus grande échelle. Cela devient un véritable défi. L'information circule plus difficilement que dans une petite communauté où tout le monde participe directement à la gestion de la coopérative. L'administration et l'élaboration d'une politique se transforment en affaire de technocrates, de spécialistes. Mais les coopérateurs gardent le contrôle par le biais de leurs comités. Pour les grandes entreprises comme les "Pools" il existe des comités de citoyens. Reste évidemment le danger d'un abus du pouvoir délégué.

A. L.:

Le mouvement coopératif peut-il vivre et se développer dans une société capitaliste?

M. G.:

La puissance des Caisses Populaires au Québec, par exemple, le prouve. Le gouvernement ne prend pas de décision sans les consulter. Le mouvement coopératif peut grandir plus ou moins selon l'attitude des gouvernements à son égard. Ceux-ci peuvent le favoriser ou refuser d'adopter des lois, ou des pratiques qui sont en faveur des coopératives ou mener des politiques qui les étouffent. Il a rencontré parfois des obstacles auprès de la population qui étaient le fruit de campagnes organisées contre les coopératives. Il y a une dizaine d'années, certaines associations capitalistes avaient mené campagne sur le thème des taxes et impôts que les coopératives n'auraient pas eu à payer ce qui les auraient avantagées.

Quand on regarde la proportion des affaires faites par les coopératives, et ce qu'ils serait possible de faire, on peut conclure que le mouvement est encore bien en dessous de ses possibilités. Il manque d'initiative et d'imagination. Il est trop satisfait de ses acquis. Il existe encore de grandes possibilités, et je suggérerais que le Conseil Canadien de la Coopération devienne un outil de motivation. Les administrateurs des coopératives disséminées à travers la province n'ont pas toujours le temps de recueillir les informations de partout et concernant toutes les expériences en cours. Le conseil pourrait se charger de faire circuler cette information et aiguillonner les coopératives déjà existantes. La coopération peut très bien fonctionner dans un secteur précis, il n'en est pas toujours de même de l'«intercoopération». Les responsables de secteurs bien développés devraient aider ceux des autres, où le mouvement n'est pas encore très puissant et le prolonger vers d'autres secteurs.

A. L.:

Quel rôle peut jouer le mouvement coopératif dans le développement de la communauté franco-manitobaine?

M. G.:

Un peuple est comme un individu. Il a des besoins fondamentaux à satisfaire, sa faim, un toit, se protéger contre le froid. Tant qu'il a l'estomac vide, les problèmes de culture ne l'intéressent pas. Si un peuple est pauvre économiquement, sa première préoccupation est son pain à gagner. La culture et la langue sont des préoccupations secondaires. Si on veut parler d'épanouissement culturel, il faut d'abord résoudre ce premier problème.

Le mouvement coopératif peut ici jouer un double rôle. Il peut relever le niveau économique des Franco-Manitobains, parce qu'il permet aux individus de retirer tous les profits de leurs activités. Le deuxième rôle est plus indirect. La communauté a besoin d'un organisme pour coordonner les efforts, comme la SFM par exemple. Mais les gens sont de moins en moins disposés à le défrayer. Nous avons été gâtés par des aides fédérales. Mais il est malsain qu'un organisme dépende totalement du gouvernement et soit à sa merci. Il ne serait pas impensable que la SFM soit financée par la Caisse populaire. Elle appartient aux gens, aux francophones, elle peut donc aider la collectivité. Ce serait une manière indirecte des Franco-Manitobains de soutenir leur organisation.

Par ailleurs cet organisme de coordination devrait être beaucoup plus politique.

A. L.:

L'assimilation se fait par l'économie. Le mouvement coopératif peut-il lutter contre cela?

M. G.:

Pas facilement. Dans les coopératives commerciales peut-être. Mais il est impensable d'envisager deux secteurs économiques, l'un français l'autre anglais. Le mouvement coopératif peut certainement minimiser l'assimilation, par sa philosophie. S'il y a un groupe de gens prêt à accepter la dualité culturelle du Canada, ce sont les coopérateurs.

Lors du Congrès du Conseil Canadien de la Coopération j'ai parlé d'autodétermination économique. Il faut rattacher cela à la collaboration de tous les groupes francophones et notamment avec le Québec. Par exemple, les Caisses Populaires Desjardins possèdent le système électronique le plus développé du monde. Techniquement il n'est pas impensable d'étendre ce réseau à tout le Canada.

A. L.:

Cela pose un problème de militantisme coopératif.

M. G.:

Le militantisme n'est pas très développé. En général plus une coopérative grandit, plus elle devient sophistiquée, forte, et plus les gens deviennent complaisants. Le militantisme c'est d'abord un désir constant de développer ce qu'on a mais aussi la pré-

(Suite, page 17)

Du côté de la cuisine

Le boeuf à la façon québécoise

PAIN DE VIANDE

1½ livre de boeuf haché
½ livre de porc haché
2 tranches de pain trempées dans l'eau et égouttées
1 oignon émincé
1 c. à table de beurre
2 c. à table de persil haché
2 c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
2 oeufs légèrement battus
½ tasse d'eau
½ tasse de catsup

Mélanger les viandes, le pain, l'oignon revenu dans le beurre, le persil, les assaisonnements, ajouter les oeufs et bien mêler. Verser dans un moule à pain graissé, mélanger l'eau et le catsup, arroser le pain de viande avec la moitié de ce mélange. Mettre cuire au four à 350oF. durant 1 heure. Arroser au cours de la cuisson avec le reste du mélange d'eau et de catsup.

PAIN DE VIANDE FARCI

La même préparation que pour le pain de viande ci-dessus. Préparer la farce suivante:

2 c. à table de beurre ou de graisse de rôti
3 oignons moyens émincés
1½ tasse de mie de pain
½ c. à thé de sel
2 c. à table de feuilles de céleri hachées
1 c. à thé de sauge hachée OU
¼ de c. à thé de sauge séchée
2 c. à table de persil haché
2 c. à table d'eau
1 oeuf

Faire revenir les oignons dans le beurre environ 5 minutes, ne pas les laisser colorer. Ajouter tous les autres ingrédients, bien mêler pour faire un mélange bien lié. Avec les 3/4 du mélange à pain de viande, tapisser le fond et les parois d'un moule à pain, remplir le centre avec la farce, couvrir avec le reste de la viande et faire cuire comme ci-dessus.

BOEUF À L'ETUVÉE AVEC GRANDS-PÈRES

3 livres de boeuf (palette ou poitrine)
1 oignon émincé
1 carotte tranchée
feuilles de céleri
eau bouillante

Faire revenir la viande dans un peu de gras, y ajouter l'oignon émincé, le laisser légèrement revenir, ajouter la carotte, les feuilles de céleri, de l'eau bouillante pour couvrir légèrement la viande. Couvrir et laisser cuire sur feu doux, 20 minutes. Ajouter du sel et du poivre et continuer la cuisson 2 à 3 heures selon la tendreté de la viande. Quand la viande est à point, ajouter la pâte, par cuillerée. Couvrir et continuer la cuisson, 20 minutes.

Le secret des pâtes légères: ne pas ouvrir la marmite durant la cuisson.

PÂTE POUR GRANDS-PÈRES

2 tasses de farine tout-usage
4 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
4 c. à table de graisse
1 oeuf
3/4 de tasse de lait

Mélanger la farine, la poudre à pâte et le sel. Couper la graisse dans la farine aussi finement que possible. Battre légèrement l'oeuf avec le lait, les ajouter à la pâte, détremper rapidement et faire cuire immédiatement.

BILLET

THON À LA PIASTRE

Le thon, c'est bon. . . à toutes les sauces. Cycleton, dansethon, téléthon. Tous ces termes sont dérivés de marre à thon me dit-on sur un ton de ferme conviction.

Marathon, c'était le nom d'un petit village grec près duquel Athéniens et Perses se livraient une bataille. Le sort d'Athènes s'y jouait. Lorsque les Grecs en sortirent victorieux, un soldat dut courir d'une traite quarante-deux kilomètres pour en avertir ses compatriotes. Il est mort en arrivant.

De cette légende fut tiré le nom de l'épreuve sportive que nous connaissons. Pas question à l'origine de glaner des piastres. Le coureur de Marathon doit se retourner dans sa tombe, en entendant ce qu'on fait de son exploit.

Ordralphabétix

BOEUF À LA MODE

3 livres de boeuf dans la croupe
2 tranches de lard salé
eau bouillante
sel et poivre
bouquet garni: thym, laurier, persil
6 oignons
6 carottes

Couper le boeuf en portions, le faire revenir dans le lard fondu. si le fond de cuisson n'est pas assez doré, ajouter 1 cuillerée à thé de sucre et le laisser caraméliser. Ajouter de l'eau bouillante à la hauteur de la viande, couvrir et laisser cuire 20 minutes. Assaisonner de sel et de poivre, ajouter le bouquet garni, remettre le couvercle et laisser cuire à très petit feu environ 2 heures. Ajouter les oignons et les carottes mais sans arrêter l'ébullition. Continuer la cuisson 3/4 d'heure à 1 heure. Dégraisser le bouillon et servir très chaud.

RAGOÛT DE BOEUF

Pour le ragoût de boeuf, procéder de la même façon que pour le boeuf à la mode, mais enfariner les morceaux de viande avant de les faire revenir. Pour la recette donnée ici il faut ⅓ de tasse de farine. S'il reste de la farine après qu'on a enfariné la viande, verser cette farine sur la viande après qu'elle a été revenue et la laisser dorer avant d'ajouter l'eau.

BOEUF BRAISÉ

¼ de livre de lard salé
2½ à 3 livres de boeuf pour braiser (palette ou épaule)
2 oignons tranchés
2 carottes en rouelles,
feuilles de céleri, bouquet garni: thym, laurier et persil

Le secret pour un bon boeuf braisé tendre, c'est une cuisson très lente donc un feu très doux, dans une marmite épaisse, qui ferme hermétiquement.

Couper le lard salé en lardons, les faire revenir dans la marmite épaisse, y ajouter le boeuf et le faire revenir de tous les côtés. Ajouter les oignons, les carottes, les feuilles de céleri et le bouquet garni. Verser de l'eau bouillante, juste assez pour couvrir le fond de la marmite. Couvrir et faire cuire sur feu très doux environ 20 minutes. A ce moment, assaisonner de sel et de poivre au goût, continuer la cuisson jusqu'à ce que la viande soit tendre. La cuisson peut prendre 2 à 3 heures, selon la tendreté de la viande et l'épaisseur du morceau.

Une heure avant la fin de la cuisson, on peut ajouter des légumes afin de les faire cuire en même temps que la viande.

La cuisson peut se faire sur le feu ou au four à 325oF. La cuisson au four est un peu plus longue.

On peut préparer ce boeuf braisé la veille. Pour le servir, le placer dans une lèchefrite, le couvrir de rondelles d'oignon, parsemer de noisettes de beurre et le mettre au four à 400oF. pour faire bien dorer, environ ½ heure.

BOEUF HACHÉ EN SAUCE BRUNE

1 livre de boeuf haché
2 c. à table de beurre
1 petit oignon râpé
2½ tasses d'eau
2 cubes de concentré pour bouillon
6 c. à table de farine

Faire revenir l'oignon et la viande dans le beurre, dès que la viande est brunie, la retirer, ajouter 2 ou 3 cuillerées de beurre ou de margarine, ajouter la farine et faire un roux brun en brassant le beurre et la farine jusqu'à ce que le mélange soit d'un beau brun doré. Ajouter alors l'eau, les cubes de bouillon et faire cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce soit épaisse. Ajouter la viande, saler et poivrer. Couvrir et laisser cuire sur feu très doux environ 20 minutes. Brasser de temps à autre au cours de la cuisson.

CROQUETTES DE VIANDE

(Pour accommoder un reste)

2 tasses de pommes de terre passées en purée
1 tasse de viande cuite passée au hache-viande
1 oeuf
sel, poivre
farine et chapelure

Mêler les pommes de terre, la viande, assaisonner de sel et de poivre. Façonner des boulettes, les aplatir, les enfariner, les passer à l'oeuf légèrement battu, les passer ensuite dans la chapelure. Faire cuire en petite ou grande friture. Servir brûlant. Décorer de persil.

PATÉ AU BOEUF ET AU MACARONI

2 tasses de boeuf cuit haché
2 c. à table de beurre
1 gros oignon émincé
persil ou fines herbes
1⅓ tasse de macaroni en coudes
1 boîte de 28 onces de tomates en conserve
chapelure
noisettes de beurre

Faire cuire le macaroni dans 8 tasses d'eau bouillante salée. Quand il est cuit mais un peu ferme, l'égoutter, le passer à l'eau froide et le laisser égoutter complètement. Faire revenir l'oignon dans le beurre, y ajouter la viande, la faire légèrement revenir. Ne pas la laisser sécher, l'assaisonner, y ajouter des fines herbes au goût. Verser le macaroni dessus, couvrir avec les tomates. Saupoudrer le dessus de chapelure, parsemer de noisettes de beurre et mettre au four à 350oF. environ 1 heure.

de ci, de ça...



Repas copieux. — Six heures et huit minutes du matin. L'annonceur vous informe qu'il est difficile, aujourd'hui, problèmes de budget, etc., etc., de préparer des menus copieux. Et il nous apporte la bonne nouvelle que le supermarché X vous offre cette semaine de la dinde "surgelée", des petits pois en boîte "de quatorze onces liquides", etc., et termine, comme ça, tout d'un trait avec "l'antigel Prestone". . .

*****

Campagne et campagne. — Le même s'adressant à une auditrice, lui demanda si elle aime ça être "en campagne". . . On est "en campagne" si l'on poursuit une opération de guerre, si l'on part en voyage, etc. Si l'on est sur sa ferme, on est "À LA campagne". . . C'est une règle que l'on enseigne, enfin, que l'on enseignait, à la petite école. . .

*****

Chez les employés des Postes. — Les employés des Postes recommencent à faire des leurs. Cette fois, la grève, qui a commencé à Vancouver et pourrait s'étendre à d'autres centres puis devenir générale, est illégale. C'est trop, et le gouvernement devra agir immédiatement et fermement, par législation spéciale, s'il le faut. Il faudra vraiment que quelqu'un mette ces fauteurs de troubles au pas. Le public en a vraiment soupé. . .

*****

En campagne. — À voir les politiciens s'affairer un peu partout au Canada, on a l'impression qu'ils sont déjà EN campagne électorale. . .

*****

Les ceintures de sécurité. — Le ministre de la Voirie, l'honorable Peter Burniak, se dit d'avis qu'il n'est pas nécessaire d'imposer aux Manitobains l'usage de la ceinture de sécurité en voiture. Il a raison. Les Manitobains sont en général mauvais conducteurs, mais ils sont d'une lenteur telle qu'ils courent peu de risques...

*****

Le Monument Aulneau-La Vérendrye. — C'est le 17 octobre que seront placées sur le monument Aulneau-La Vérendrye, qui renferme les ossements du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j. et de Jean-Baptiste La Vérendrye, fils du découvreur, les statues représentant les deux hommes. Le monument se trouve en face de celui de Louis Riel, dans le cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface.

*****

Sécurité routière. — L'Ontario attache beaucoup d'importance à la prévention des accidents de la route et met en ce moment au point des règlements en ce sens. On a même suggéré là-bas de bannir de la route, la nuit, les jeunes conducteurs de voitures. L'idée — excellente — n'a cependant pas encore été retenue. Les jeunes devraient, de même, être bannis de la rue après une certaine heure.

*****

Les autochtones. — Aujourd'hui on les appelle autochtones. On ne peut pas dire que cette trouvaille soit tellement originale et haute en couleurs. Elle a le mérite d'être exacte. A la fin de 1973, les dits autochtones se chiffraient à 758,385, soit 3.4% de la population canadienne. Ce chiffre incluait 270,494 "Indiens" inscrits, 469,390 Métis et Indiens non inscrits, 18,500 Inuit ou Esquimaux. Le langage officiel distingue Indiens, Métis et Inuit, du moins pour l'instant et sous réserve d'une nomenclature plus scientifique.

*** ***

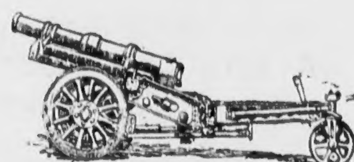
La situation du chômage au Canada s'améliore. — Mais au Québec, le taux de chômage a atteint, au cours du mois d'août, un sommet sans précédent depuis la guerre alors que dans l'ensemble du pays la situation s'améliorait légèrement, le taux passant de 7.3 pour cent en juillet à 7.2 pour cent en août. Le taux désaisonnalisé de chômage s'est en effet élevé au Québec à 9.1 pour cent au mois d'août comparativement à 6.4 pour cent en juillet. Il y avait 709,000 travailleurs en chômage au Canada au mois d'août. Le Manitoba est privilégié: le taux de chômage n'y était que 3.8 pour cent en août.

*****

Le bilinguisme. — Selon le Commissaire aux Langues officielles, Keith Speicer, "en voulant trop ménager la chèvre et le chou, nous (le gouvernement) n'avons réussi qu'à décevoir les deux groupes linguistiques".

*****

Les ravages de l'assimilation. — Dans une classe, au Collège, un jeune homme suit attentivement le cours... mais ne saisit pas ce que le professeur explique. Il se tourne vers son voisin qui le lui fait comprendre... en anglais...



Dîner de la Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface LE DR SALK, CONFÉRENCIER



M. Roland Couture

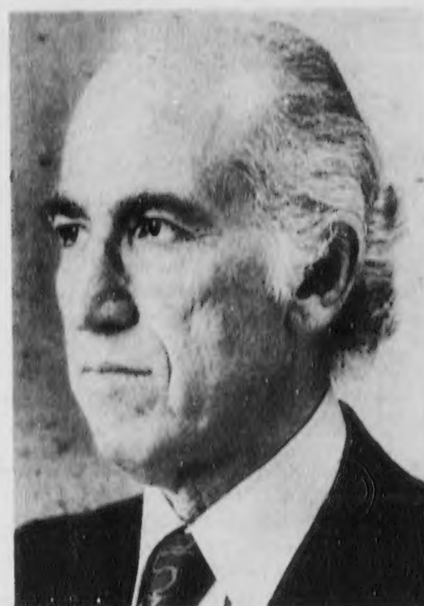
Monsieur Samuel N. Cohen, président du comité des donateurs de la Fondation de recherche de l'hôpital général de Saint-Boniface vient d'annoncer la nomination de quatre coprésidents pour le dîner annuel de la fondation qui aura lieu le 24 octobre au Convention Centre de Winnipeg. Cette année, le dîner a pour but de reconnaître l'équipe cardiovasculaire de l'hôpital général de Saint-Boniface. Le docteur Jonas Salk de San Diego, qui a découvert le premier vaccin contre la poliomyélite fera le discours d'occasion aux 4000 personnes de Winnipeg qui assisteront au dîner. Monsieur Roland Couture, de Saint-Boniface, est le président adjoint de la Fondation de Recherche de l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

Les coprésidents nommés par Monsieur Cohen pour cet événement sont: MM. James W. Burns président de la compagnie d'assurance Great-West Life; A. Searle Leach président des directeurs de Federal Industries Ltd.; George T. Richarson president de James Richardson and Sons Ltd. et George H. Sellers président de la Seller's Foundation.

La Fondation de recherche a été établie en 1971 et possède un capital d'environ $500,000. Elle supporte des projets de recherche alliés à des investigateurs qui travaillent dans le cercle de la médecine, la plupart d'eux sont localisés à l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

Alors que l'objectif à grand rayon d'action est de réunir $5 millions en capital permanent, les directeurs de l'organisation n'ont pas déterminé une date fixe pour arriver à ce but.

Le docteur Salk est le fondateur-directeur et "resident fellow" de la Salk Institute pour les études en biologie à San Diego. Entre 1945 et 1950 il a développé le premier vaccin médicalement utilisable contre la poliomyélite pendant des études sur cette maladie et la classification immunogène qui se rapporte aux virus polio.



Le Docteur Jonas Salk

NECROLOGIE

M. Georges Roy

M. Georges Roy, résident du Foyer Chez-Nous, à Saint-Boniface, est décédé chez son fils Roger jeudi après-midi, le 9 septembre 1976, à l'âge de 75 ans.

M. Roy est né à Saint John, Dakota Nord, E.-U., le 4 décembre 1900, du mariage de Majorique Roy et de Augusta Allard. Tout jeune, il est venu s'établir avec ses parents, à Dollard, Sask. En ce même endroit, il a épousé Mlle Simone Bellefeuille le 23 octobre 1934. N'ayant aucun revenu ou presque, à la suite des années de sécheresse dans les années '30, M. Roy envisage le problème avec courage et prend la décision de quitter la province centrale du pays pour venir s'établir à Haywood, Man. Des enfants naissent, grandissent et c'est la lueur de jours meilleurs. Puis, de nouveau, la famille quitte le milieu rural pour élire définitivement domicile à Saint-Boniface. Mais une autre épreuve survient. M. Roy perd son épouse bien-aimée. C'est pour les enfants et le chef de famille un choc dont ce dernier ne se remettra pratiquement jamais. Les enfants se marient... Veuf, le père demeure jusqu'à ces dernières années avec sa fille cadette, Gisèle. A son tour, elle fonde un foyer. Pour grand-père tout demeure changé même si de petits-enfants viennent élargir le cercle familial. L'isolement le guette comme bien d'autres. Retiré, il trouve du bonheur à vivre parmi les siens, accomplissant divers petits travaux de menuiserie et prenant des jardinets avec un soin jaloux. Miné par une maladie sournoise, finalement une mort soudaine s'ensuit.

Son épouse l'a précédé dans la tombe il y a seize ans; elle est partie le 18 mai 1960 pour le grand voyage de l'éternité.

(suite, page 17)



(Photo, Hubert Pantel)

Le Grand Encan télévisé a connu la semaine dernière un succès partagé. Sur le plan financier, on parle de résultats acceptables pour une première. Il faudra attendre cependant que tous les comptes soient faits pour parler chiffres. Les affaires faites ce soir semblent surtout avoir été bonnes pour les acheteurs, comme pour l'acquéreur de la voiture cédée à un prix inférieur à celui du marché.

Les téléspectateurs auront eu tout leur saoul. La manifestation leur était particulièrement dédiée, tout se déroulant au CCFM en fonction des Yeux des caméras.

Sur place, par contre, l'ambiance de kermesse tant annoncée n'a pas pris. Le public était rare pour un nombre de participants au spectacle relativement élevé. L'atmosphère était plutôt à l'ennui, d'ailleurs l'animation a fait défaut et les micros installés dans le foyer n'ont pas servi. Tous les petits, ou grands, défauts d'organisation apparus ce soir-là sont mis sur le compte de l'inexpérience en la matière. Somme toute il s'agissait d'une première, la prochaine vente aux enchères du Festival aura lieu dans un an.



Les Gais Manitobains commenceront leurs répétitions de la saison 76-77 samedi prochain, le 9 octobre à dix heures, au Centre Culturel Franco-Manitobain. La troupe se rencontrera régulièrement tous les samedis matin. Ces répétitions sont ouvertes à tous les jeunes âgés d'au moins seize ans. Les premiers mois serviront à former les nouveaux venus et à approfondir les connaissances des anciens en gigues et en danses canadiennes.

Marc Rémillard, directeur de l'Equipe, prévoir une saison active d'intenses activités. En plus des tournées et démonstrations, une comédie musicale sera présentée en mars 77. L'Equipe accepte toujours les nouvelles inscriptions. Il suffit de se présenter samedi matin au début du cours.

Les Gais Manitobains annoncent la formation d'une nouvelle équipe de danseurs cette saison: un groupe de jeunes gens âgés de treize à quinze ans. Ce groupe recevra une formation en gigues, en danses canadiennes et en danses internationales, sous la direction de Ronald Hochman. Les répétitions débuteront le 9 octobre également, mais à 13h00. Elles auront lieu tous les samedis au CCFM.

Les bulletins d'inscription sont disponibles au bureau des Gais Manitobains, au CCFM; il est également possible de s'inscrire sur place lors de la première rencontre.



Mona Gauthier, artiste invitée

UN ÉVÉNEMENT TANT ATTENDU

Vendredi le 29 octobre, à 20 heures, en la Salle Pauline-Boutal, au C.C.F.M., la Chorale des Intrépides présentera une reprise de son concert du printemps, mettant en vedette la basse bien connue Fernand Girard. Sa voix chaude et profonde dans un répertoire des plus variés saura vous émouvoir. Le concert sera rehaussé par des voix claires de 36 jeunes, pour la plupart enfants des choristes. L'entrée est $3. Les billets sont en vente au guichet du C.C.F.M.

Offenbach, version rock

"Offenbach" qui doit jouer les 12, 13 et 14 octobre dans la Salle Pauline-Boutal passe pour être le meilleur groupe de rock canadien-français. Ces "mauvais garçons" de la musique québécoise jouent ce qu'on appelle du "heavy rock" ou "acid rock", de la musique caractérisée par son intensité en décibels et son impact physique sur le public. Dans la Salle Pauline-Boutal, petite pour ce genre de représentations, on ne risquera pas de perdre la moindre note. A moins qu'Offenbach joue vraiment trop fort. Mais le groupe a la réputation de savoir équilibrer musique et chant, ce qui est plutôt rare dans le genre, la normale étant généralement un degré d'assourdissement assez élevé.

"Un des plus grands phénomènes de la musique québécoise depuis Charlebois..." écrit le magazine NOUS. Dans le genre, Offenbach mérite certainement ses lauriers. Voilà quinze ans qu'il a été formé. Six garçons d'abord, 4 maintenant, qui ont joué tour à tour sous les titres de "Doubletones", "Twistin", "Vampires", "Fabulous", "Kernels", "Gants Blancs", "Gran'Pa & Company" et finalement "Offenbach".

Offenbach connaît actuellement sa grande période de gloire. Il a déjà publié quatre disques avec une bonne dizaine de titres à succès. Il a produit un exploit avec sa messe — pop à l'Oratoire Saint-Joseph dont on a fait un disque. Depuis les tournées internationales et les spectacles télévisés ne se comptent plus.

Wézo, Willie, Johnny et Gerry insistent pour se faire appeler ainsi. Mais ils sont tous quatre de purs québécois dont les noms sont: Belval, Gravel, Boulet et Lamothe. Il est vrai que dans la musique qu'ils jouent l'origine importe peu, pourvu que les spectateurs supportent le choc physique.

A. L.

Avis Public

Ottawa, le 29 septembre 1976

DISTRIBUTION DE STATIONS MF AMÉRICAINES PAR LES SYSTÈMES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 23 septembre 1976, un avis public au sujet de la distribution des stations MF américaines aux systèmes de télévision par câble canadiens.

Le Conseil invite des commentaires sur les questions soulevées dans l'avis public du 23 septembre 1976 et espère recevoir du public des opinions aussi nombreuses que possible d'ici le 1er décembre 1976.

Tous les intéressés peuvent se procurer des copies de l'avis public ci-haut mentionné aux endroits suivants: le bureau du CRTC à Ottawa, et les bureaux régionaux du CRTC à Montréal (Qué.) et à Victoria (C.-B.).

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le Père humilié
de Paul Claudel
aux Beaux Dimanches

COUP D'OEIL

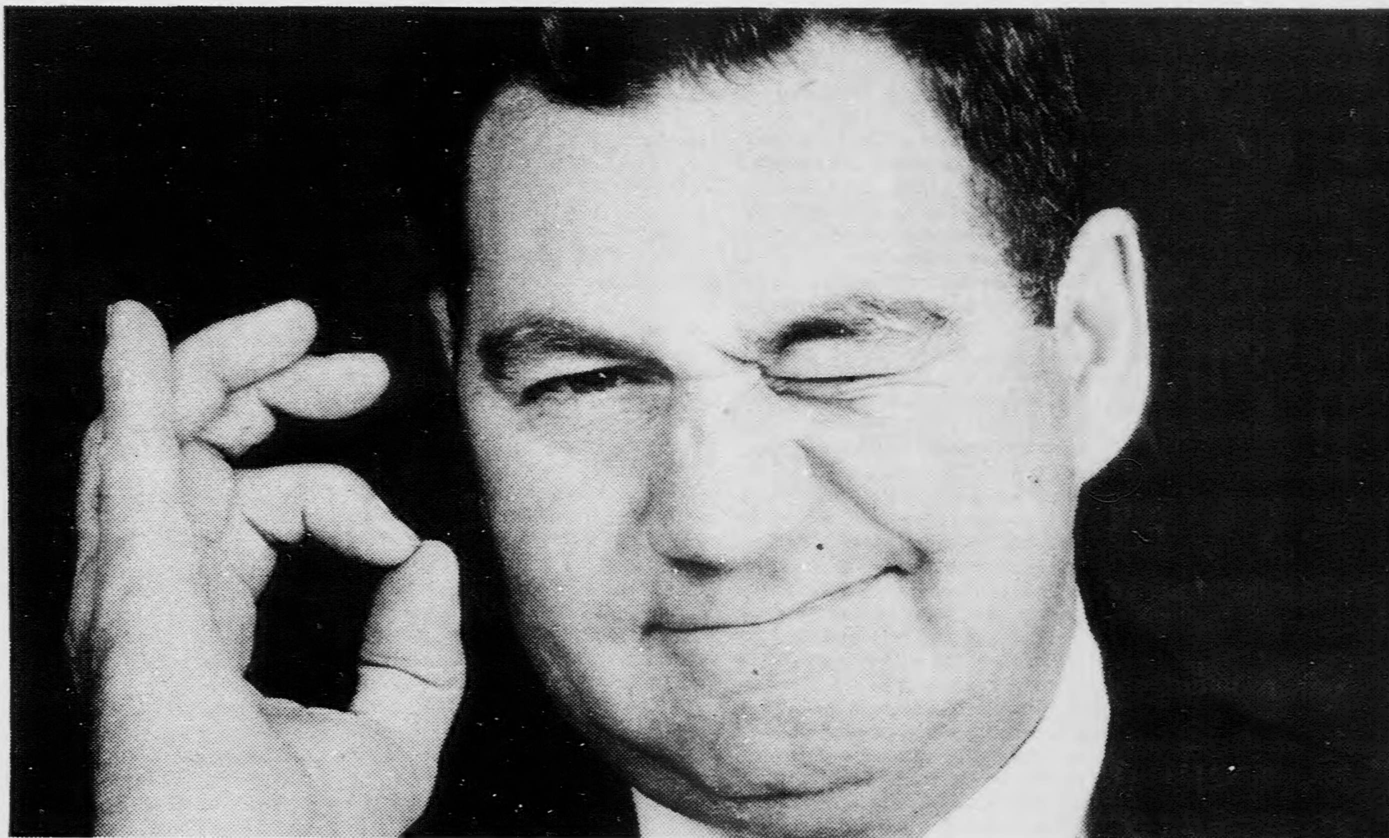


PROGRAMME DE LA RADIO
ET DE LA TÉLÉVISION

SEMAINE DU 9
AU 15 OCTOBRE

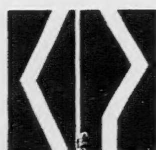
"Grâce à mes épargnes à la

Caisse populaire...



... je me sens indépendant,

en sécurité..."



LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

Sport

La Soirée du hockey
samedi 9, 20 h 00

La saison commence

Le samedi 9 octobre à 20 heures, la sirène du Forum de Montréal annoncera le début tant attendu de la saison de hockey à la télévision de Radio-Canada. L'équipe de **la Soirée du hockey** sera fidèle au poste pour décrire, commenter et analyser ce match entre les Canucks de Vancouver et les Canadiens de Montréal.

René Lecavalier décrira les parties, tandis que Gilles Tremblay agira comme analyste. Lionel Duval, Richard Garneau et Winston McQuade animeront les entractes par leurs interviews et leurs comptes rendus. Comme par le passé, les grands noms du hockey professionnel d'hier et d'aujourd'hui auront l'occasion de venir parler de leur carrière, faire leurs prédictions ou exprimer leurs espoirs personnels. Michel Quidoz et Jacques Primeau signent la réalisation de ces reportages.

Déjà la saison s'annonce avec certains renversements de situation pour plusieurs équipes. L'acquisition de Bobby Orr par les Black Hawks semble rapidement porter ses fruits. Phil Esposito, qui ne s'était pas montré menaçant à son arrivée avec les Rangers de New York, a montré pendant la série de la Coupe Canada qu'il est en pleine forme. Le puissant trio Lafleur-Mahovlich-Shutt sera-t-il toujours aussi efficace? Le retour de Réjean Houle au sein de l'équipe montréalaise répond-il aux espoirs qu'il inspire? Autant de joueurs, autant d'équipes, autant de questions.

Reste que notre sport national éveille toujours ce même engouement, voire le même fanatisme chez certains partisans. **La Soirée du hockey** saura, comme toujours, répondre aux goûts des amateurs du «sport le plus rapide au monde». Un rendez-vous avec l'action à ne pas manquer.

«La Soirée du hockey» pour la saison 1976-77 à la télévision de Radio-Canada

Samedi	9 octobre	19h00	Vancouver à Montréal
Samedi	16 octobre	19h00	N.Y. Rangers à Montréal
Samedi	23 octobre	19h00	Montréal à Pittsburgh
Samedi	30 octobre	19h00	Boston à Montréal
Samedi	6 novembre	19h00	Chicago à Montréal
Samedi	13 novembre	19h00	Colorado à Montréal
Samedi	20 novembre	19h00*	Minnesota à Toronto
Samedi	27 novembre	19h00	Chicago à Vancouver
Samedi	4 décembre	19h00	Pittsburgh à Montréal
Samedi	11 décembre	19h00	Détroit à Montréal
Samedi	18 décembre	22h00	Montréal à Los Angeles
Lundi	3 janvier	19h00	Philadelphie à Montréal
Samedi	8 janvier	19h00	Washington à Montréal
Samedi	15 janvier	19h00	Los Angeles à Montréal
Samedi	22 janvier	19h00	Washington à Montréal
Mardi	25 janvier	20h00	Match des étoiles de Vancouver
Samedi	29 janvier	19h00	Buffalo à Montréal
Samedi	5 février	19h00	Philadelphie à Toronto
Samedi	12 février	19h00	Boston à Montréal
Samedi	19 février	19h00	Philadelphie à Montréal
Samedi	26 février	19h00	Cleveland à Montréal
Samedi	5 mars	19h00	N.Y. Rangers à Montréal
Samedi	12 mars	19h00	Chicago à Montréal
Lundi	21 mars	18h30	Montréal à Boston
Samedi	26 mars	19h00	Détroit à Montréal
Samedi	2 avril	19h00	Washington à Montréal
*ou			
Dimanche	21 nov. à	16h00	Toronto à Montréal

Le Pour et le contre
vendredi 8, 20 h 30

Cinéma
samedi 9, 23h00

Ciné-club
dimanche 10, 23h00

«Doit-on abolir le droit de grève dans le secteur public?»

C'est sous le gouvernement Lesage, par un vote unanime, en 1965, que les employés du gouvernement du Québec ont été reconnus comme membres d'un groupe syndical.

La première convention collective entre l'Etat devenu patron et ses fonctionnaires fut signée au cours de la même année

Dès 1966, sous le régime Johnson, le climat a commencé de se détériorer. Tour à tour, les infirmières, les employés de la Manic, les enseignants spécialisés, les radiologistes, les policiers ont utilisé le droit de grève.

De son côté, au cours des dix dernières années, le gouvernement a répliqué par neuf lois spéciales, démontrant clairement les lacunes de ce nouveau mode de relations de travail. A long terme, ces interventions directes ont fait perdre à la loi son caractère contraignant, menaçant même la paix sociale.

Avec les résultats que les Québécois ont vécus cette année, particulièrement dans les secteurs hospitalier et scolaire

Alors, doit-on abolir le droit de grève au sein de la fonction publique?

C'est la question que Pierre Nadeau lancera aux téléspectateurs et à ses invités lors de la prochaine édition de **le Pour et le contre**, le vendredi 8 octobre à 20 h 30

Cette question trahit un problème de taille: comment maintenir le pouvoir de négociation des travailleurs, dans le contexte de rapport de forces où se situent les relations de travail au Québec, en leur retirant l'arme ultime que constitue le droit de grève?

Les points de vue exprimés en studio traduiront un registre étendu de préoccupations autour de cette question importante, qui nous rejoint tous.

Plusieurs séquences d'actualité alimenteront la discussion. Les téléspectateurs revivront certains conflits de travail qui ont marqué l'évolution des relations entre l'Etat québécois et ses employés. De France, nous parviendra un court film illustrant comment subsiste le droit de grève dans un régime de relations de travail fonctionnel, où les syndicats ne négocient pas directement avec le gouvernement et où se manifestent des mécanismes de consultation quasi permanents à tous les niveaux de négociation

Pierre Castonguay réalisera cette émission qui regroupe le recherchiste Pierre Leduc; l'animateur Pierre Nadeau; Serge Arsenault qui effectuera le lien entre la centrale téléphonique et la tribune; André Gagnon qui a composé la musique originale pour l'ouverture et la fermeture de l'émission; François Dallaire qui a réalisé le film d'animation d'ouverture: Gérard Malo, directeur du Service des recherches de Radio-Canada; script-assistante: Marie-Josée Boudrias.

J.-L. P.

Pierre Nadeau



Code régional: 514
No de téléphone: 790-0961

C'est le numéro de téléphone qu'on doit composer pour participer à **le Pour et le contre**, qui abordera, le 8 octobre, l'épineuse question du droit de grève dans le secteur public. De 19 h 30 à 21 h 30, un groupe de téléphonistes recevront vos appels qui seront rapidement communiqués à l'animateur. Les téléspectateurs de l'extérieur peuvent téléphoner à frais virés.

«L'Escapade»

Jean-Louis Trintignant, Antoinette Moya, Philippe Clévenot et Marie Dubois prennent la vedette de *l'Escapade*, comédie de moeurs de Michel Soutter, présentée à **Cinéma**, le samedi 9 octobre à 23 heures.

Un jeune biologiste, Paul, est marié avec Anne qui, elle, travaille dans une librairie. Ils mènent une vie confortable et paisible dans la banlieue de Genève. Paul se rend par erreur une semaine à l'avance à un séminaire qui réunit des chercheurs à un chalet de montagne. Innocent au départ, Paul devient larron avec l'occasion. Il décide, sans raison précise, de ne pas rentrer chez lui. Pendant ce temps, une jeune femme, Virginie, rencontre par hasard Paul dans le village désert. Le couple sympathise tendrement et Paul va même jusqu'à l'inviter chez lui. Rivales à leur première rencontre, Anne et Virginie finissent par faire cause commune. Un ami de Virginie s'ajoutera au tableau pour compléter ce chassé-croisé.

«Si on considérait *l'Escapade* comme une histoire d'adultère, je me fâcherais...» déclare le réalisateur. Vous voilà avertis!

«Les Fraises sauvages»

Ciné-club, le dimanche 10 octobre à 23 h 00, continue sa rétrospective de l'oeuvre de Bergman par la présentation du film *les Fraises sauvages*. Victor Sjostrom, Ingrid Thulin et Bibi Andersson sont les principaux interprètes de ce drame.

Le docteur Isaac Borg vieillit et est hanté par l'image de la mort. Dans la voiture qui le conduit à l'Université de Lund pour y recevoir un titre honorifique, le professeur évoque à sa bru Marianne les grands moments de son existence. Celle-ci en profite pour lui dire quelques vérités sur son comportement envers son entourage. La rencontre de trois jeunes gens et d'un couple désuni, puis une visite chez sa vieille mère si âgée qu'elle semble ne plus appartenir au monde des vivants, provoquent chez lui un afflux de rêveries et de souvenirs Cette pénible prise de conscience le conduit à une évidence: l'échec de sa vie par son manque d'amour et son égoïsme.

Bergman élabore ici une conscience laïque de la mort. Il l'oppose à la vie et écarte d'emblée le côté métaphysique du problème.

Les Fraises sauvages



COMMUNIQUEZ AVEC CKSB

Tout au long de la journée, CKSB vous offre des émissions locales qui tâchent de refléter l'actualité manitobaine tant politique qu'artistique ou sociale. Pour le faire, nous avons de nombreux correspondants réguliers mais nous acceptons aussi les renseignements qui nous sont offerts par les personnes qui veulent bien communiquer avec nous. Pour vous faciliter la tâche, nous reproduisons ici un petit guide téléphonique que nous vous conseillons de conserver. Lorsque vous nous appelez, vous pouvez demander directement la personne à qui vous voulez vous adresser ou encore, demander à notre réceptionniste, Yvette Duval, de diriger votre appel au bureau qui sera le mieux en mesure de s'occuper de vous.

COMMUNIQUEZ AVEC CKSB

■

SERVICE DES NOUVELLES

SUPERVISEUR: YVAN ASSELIN 247-4843

CAHIER MANITOBAIN:

MAGAZINE D'ACTUALITÉ
RÉALISATEUR: GEORGES PAQUIN
RECHERCHISTE: MARIE FOURNIER 247-8597

DECIBEL:

LE RÉVEIL-MATIN
RÉALISATEUR: GABRIEL DUBÉ
RECHERCHISTE: JEANNETTE FRASER 247-8575

CARNET MONDAIN:

PAUL POIRIER 247-4843

INFORMATIONS AGRICOLES:

LOUIS MOLIN
LORRAINE SABOURIN-MULLER 247-4843



Deux correspondants au Cahier manitobain, Frère Aimé-Onil Dépôt et M. l'abbé Florent Labonté font une pause dans leur conversation pour le bénéfice du photographe... et de nos lecteurs. Frère Dépôt nous tient au courant de ce qui se passe dans la région de la Seino, tandis que M. l'abbé Labonté nous communique les événements qui se produisent dans la région de la Montagne.

Vedettes en direct
mardi 12, 20 h 30

Femme d'aujourd'hui
semaine du 12 octobre, 13 h 35

Concert de jazz avec Yvan Landry et Ranee Lee

Vedettes en direct présentera un concert de jazz avec l'orchestre d'Yvan Landry et la chanteuse Ranee Lee, le mardi 12 octobre à 20 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Au cours de cette émission, on entendra d'abord à l'orchestre: *Strike up the Band* de George Gershwin; *Ton visage* de Jean-Pierre Ferland et Paul de Margerie, et *Place des Arts*, une composition d'Yvan Landry. Suivra un pot-pourri de chansons bien connues dans le monde du jazz, interprété par Ranee Lee: *All of Me, Sweet Georgia Brown* et *Mack the Knife*. Yvan Landry dirigera par la suite une autre de ses oeuvres: *El Gato* (le Chat). Ranee Lee reviendra au micro pour chanter cette fois: *Je suis fou de toi*, version française de *I Get a Kick out of You* de Cole Porter. Le concert se terminera par l'interprétation à l'orchestre d'une mélodie de Duke Ellington: *Don't Mean a Thing if You Ain't Got that Swing*.

L'orchestre de douze musiciens se compose des instrumentistes suivants: piano: Cyrille Beaulieu; contrebasse: Vic Angelilo; batterie: Guy Parent; guitare: Richard Ring; 1re trompette: Gilles Laflamme; 2e trompette: Denis Lagacé; 1er trombone: Jean-Pierre Charpentier; 2e trombone: Claude Blouin; saxophone et clarinette: Nick Ayoub; saxophone et flûte: Jean Lebrun; saxophone-baryton: Léo Perron; vibraphone et direction musicale: Yvan Landry.

Bien connu des mélomanes et des amateurs de jazz, Yvan Landry est né à Montréal en 1931. Après avoir étudié le piano privément, il apprit le vibraphone par lui-même. Il dirige son propre orchestre depuis huit ans. Il a participé à plusieurs émissions de Radio-Canada à titre de pianiste, vibraphoniste, compositeur et chef d'orchestre, notamment à *Jazz en liberté, les Coqueluches, Moitié moitié, les Beaux Dimanches*. Il a écrit beaucoup de musique de films documentaires pour l'ONF et pour le cinéma américain. En 1970, il était invité par l'Orchestre symphonique de Montréal à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. En 1971, il participait au célèbre festival de jazz de Montreux.

La chanteuse Ranee Lee est originaire des Etats-Unis. Elle a commencé sa carrière à New York, il y a treize ans, d'abord comme danseuse. Ses débuts dans la chanson remontent à quelques années, alors qu'elle a dû chanter à pied levé en interprétant, lors d'un spectacle, *Bye, Bye Black Bird*. Spécialisée dans l'interprétation du jazz et de la chanson «rock», elle a fait partie du célèbre orchestre de Frank Morsley. C'est à la suite d'une tournée canadienne qui l'a menée en Ontario qu'elle a décidé de se fixer au Canada. Elle a un faible pour la musique de Michel Legrand. En plus de chanter, elle joue également de la batterie. A Radio-Canada, elle a participé à plusieurs émissions, dont *Monsieur B, Appelez-moi Lise*.

Réalisation: Aurèle Lacoste.

Yvan Landry



Ranee Lee



Tous les deux jeudis: une expérience d'expression corporelle

La Femme et le travail à temps partiel: tel est l'un des sujets qui sera traité à **Femme d'aujourd'hui, le mardi 12 octobre** à 13 h 35. On abordera la motivation, les avantages, les inconvénients de ce mode de travail, de même que la situation générale du marché du travail et les prospectives qui s'y rattachent. Sur le thème *le jogging*, dont on sait qu'il se pratique davantage par les hommes que par les femmes, on étudiera, avec le concours d'un éducateur physique et d'un médecin, les bienfaits ou les méfaits que peut occasionner cette populaire forme d'exercice physique. Animatrice: Micheline Archambault; recherche: Colombe Métivier; réalisation: Jean-Pierre Ratté, de CBVT, Québec, d'où parviendra l'émission.

Le mercredi 13 octobre, l'émission nous fera rencontrer la grande couturière Carven, maintenant âgée de 67 ans. Cette créatrice célèbre dans le monde entier sera interviewée par France Nadeau. A l'occasion du dixième anniversaire de la Fédération des femmes du Québec, Louise Arcand, pour sa part, interviewera la nouvelle présidente de cet organisme, Mme Huguette L.-Roy. Animatrice: Louise Arcand; réalisation: Fernand Choquette.

A tous les deux jeudis, à compter de cette semaine, **Femme d'aujourd'hui** invite les téléspectatrices à vivre à domicile, en même temps que six femmes en studio, une expérience d'expression corporelle sous la direction de Michel Conte, spécialiste en la matière. Ce dernier proposera, **le jeudi 14 octobre,** une technique permettant à la femme de découvrir son corps pour mieux vivre dans son corps. L'expression corporelle, excellent moyen d'arriver à la connaissance de soi, révélera notamment que le corps a son propre langage et peut nous apprendre à mieux connaître l'être intérieur qui l'habite. Dans un second temps, France Nadeau interviewera Luce Patenaude, à l'occasion de sa récente nomination comme protecteur du citoyen. Pour marquer le dixième anniversaire de la Société de musique contemporaine du Québec, France Nadeau s'entretiendra avec ses deux principaux responsables: Maryvonne Kendergi et Serge Garant. Animatrice: Louise Arcand; réalisation: Monique Renaud.

Le vendredi 15 octobre, poursuivant sa chronique mensuelle sur les restaurants exotiques de Montréal, **Femme d'aujourd'hui** accueillera les téléspectateurs au restaurant japonais Katsura. On rencontrera les responsables de ce restaurant, quelques clients, et on décrira ce qu'on y mange et dans quelle ambiance. Françoise Kayler, du journal La Presse, fera ensuite ses commentaires sur cette maison. Animatrice: France Nadeau. Au cours de la même émission, nous rencontrerons Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano, qui chantera, accompagnée au piano par Colombe Pelletier. Animatrice: Louise Arcand, réalisation: Claude Routhier.

On voudra bien noter que le lundi 11 octobre, **Femme d'aujourd'hui** cédera son temps d'antenne au **Football canadien**.

Louise Arcand



France Nadeau



La Bible en papier
le dimanche. 9 h 45

Claude Lafortune, avec Abraham et Abel



Eve et Adam



Une fête pour l'oeil et l'imagination

Tous les dimanches à 9 h 45, il nous présente **la Bible en papier**, suite logique de **l'Evangile en papier** qu'il avait créé l'année dernière. Il s'agit de Claude Lafortune, évidemment, ce magicien qui, d'un bout de carton, de ficelle, de colle et de papier fait sortir les personnages les plus étonnants, sous les yeux émerveillés des petits.

Des petits, en principe, car la série leur est destinée; mais qui émerveille autant les parents qui regardent l'écran avec leurs enfants. Comme cette religieuse qui écrit, le 15 mai dernier, au nom d'un groupe d'éducatrices de Montréal: «Le séduisant album de **l'Evangile en papier** s'est refermé dimanche dernier et nous en restons ravies et frustrées à la fois. C'est que nous avons mordu à cette fête de l'oeil, de l'imagination et de la sensibilité. Il est rare que des adultes puissent goûter tout cela à la fois.»

La «fête de l'oeil, de l'imagination et de la sensibilité» bat de nouveau son plein depuis septembre. Cette année, le concepteur de **la Bible en papier** procède différemment. Au lieu de fabriquer des personnages entiers, il présente chacun des héros de l'Ancien Testament sous la forme d'un masque. Si Claude Lafortune veut présenter Abraham, Isaac, Jacob ou Esaü, il crée un masque correspondant au personnage; il s'en coiffe et il devient lui-même Abraham, Isaac, Jacob ou Esaü. Un peu à la façon des enfants qui aiment bien se déguiser et devenir un ou plusieurs personnages au cours du jeu. Pour certaines scènes de la Bible où il faut animer plusieurs personnages à la fois, Claude Lafortune se fait assister de comédiens ou de chanteurs, à l'occasion. C'est ainsi qu'on pourra reconnaître, au cours de la série, les voix de Denise Morel, Ovila Légaré, Edgar Fruitier, Alain Gélinas, Pière Senécal et Yolande Parent.

Henriette Major, auteur des textes, et Gérard Chapdelaine, réalisateur de la série, nous disent tous les deux que Claude Lafortune a vraiment rajeuni, renouvelé l'Evangile et la Bible. Les rois, les juges, les prophètes et les passages de l'Ecriture sainte dont ils sont les héros deviennent très accessibles à l'esprit des enfants qui, bien souvent, n'en ont jamais entendu parler, même à l'école. Bien sûr, comme le précise Henriette Major, il a fallu schématiser, simplifier. On ne présente pas la Genese, le Livre des Rois ou celui des Juges à des enfants comme s'ils étaient des lecteurs de la Bible. Les thèmes étant très vastes, il ne faut garder que ce qui est pertinent au personnage dont on parle.»

De son côté, Gérard Chapdelaine nous dit: «La musique nous aide considérablement à faire passer le message. Mario Bruneau nous a composé un indicatif admirable et des chansons qui facilitent la mémorisation et la compréhension.»

«La Bible étant l'héritage culturel de tout le monde, juifs et chrétiens, croyants ou incroyants, il est très important que la télévision en fasse connaître les récits et les personnages dominants à nos enfants». Ainsi nous dit Henriette Major, qui travaille en etroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de **la Bible en papier:** Claude Lafortune, concepteur-animateur; Mario Bruneau, auteur de la musique; Jean-Guy Dubuc, recherchiste; Gilles Dupuis, narrateur, et Monique Ledoux, script-assistante du réalisateur Gérard Chapdelaine.

Fernand Côté







Dimanshowsoir
le 10, 19 h 30

Une nouvelle formule de spectacle

Un nouveau titre: **Dimanshowsoir**, apparaîtra au générique des **Beaux Dimanches**, le 10 octobre à 19 h 30, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

Le nouveau titre annonce également une nouvelle formule de variétés. Jean Bissonnette, coordonnateur de la série, précise: «Nous avons pensé réunir autour d'une vedette donnée un groupe d'artistes ayant des affinités entre eux, des gens qui aiment travailler ensemble, qui sont heureux de se retrouver sur le même plateau pour vivre ensemble une nouvelle expérience.»

C'est ainsi que lors de la première de **Dimanshowsoir**, on verra la belle France Castel, chanteuse, imitatrice et maintenant comédienne, entourée de quelques-uns de ses camarades du showbizz: Jean-Pierre Ferland, Christine Charbonneau, Boule noire (de son véritable nom: Georges Thurston), Jacques Fauteux, Michel Forget et Judi Richard.

Au programme: *La musique est une fête*, avec France Castel qui prendra ensuite la voix et la mimique de Clairette pour nous présenter les artistes qu'elle personnifiera. Boule noire chante *Aimes-tu la vie comme moi?* France Castel et Christine Charbonneau interprètent en duo *la Pilule de lune* et France Castel revient, seule, dire *A mes enfants* et *Tu es un homme*. Jacques Fauteux présente un numéro de son cru. Jean-Pierre Ferland se joint à France Castel pour chanter *Swingnez votre compagnie* et il chante, seul, *Un peu d'émotion*. Pour terminer l'émission, France Castel nous dit *Reviendrez-vous me voir* et *Comme tout l'monde*.

Cette émission sera présentée dans des décors de Claude Giroux, avec des costumes de Roger Lepage, des maquillages de Jacques Rivest, et Daniel Hétu comme directeur musical. C'est une réalisation de Raymonde Boucher, assistée de Viviane Legault.

Pour réaliser cette série, on a fait appel à trois experts dans le domaine des variétés: Raymonde Boucher, Pierre Desjardins et Gaston Laporte. On a engagé en outre trois recherchistes qualifiés: Mouffe, auteur-compositeur-parolier, quinze ans de métier avec des vedettes comme Robert Charlebois, Renée Claude et Louise Forestier; Lucien Gagnon, directeur-organisateur de spectacles à grand déploiement tels que *la Superfrancofête, la Chant'août* et *les Fêtes du Québec-76;* enfin, Jean-Pierre Plante, un jeune débordant d'idées neuves, scripteur de la série pour enfants *la Fricassée* et membre actif du groupe théâtral La Quenouille bleue.

Jean Bissonnette nous dit également: «Pour la série **Dimanshowsoir**, nous avons choisi certains thèmes que nous illustrerons au cours de la saison en invitant les vedettes *ad hoc*. Par exemple, nous aurons une émission sur la relève dans le domaine artistique, celui des variétés, notamment. A ce moment-là, nous inviterons des jeunes artistes qui ont déjà une certaine notoriété, sans avoir connu la gloire comme Vigneault ou Leclerc, pour ne nommer que ceux-là. Nous aurons une émission centrée autour de trois ou quatre imitateurs; les invités pourraient en être Jean Lapointe, Jean-Guy Moreau et Claude Landré, les plus célèbres de nos chansonniers, au sens parisien du terme. Nous aurons aussi une émission sur la musique traditionnelle et folklorique, émission qui se fera autour de vedettes expertes dans ce domaine.»

Dimanshowsoir veut intéresser tous les téléspectateurs, quels que soient leur âge et leurs préférences au music-hall.

C'est pourquoi, au cours de la saison, le grand public verra évoluer sur la scène des **Beaux Dimanches-variétés** des artistes québécois dont la réputation est universelle et d'autres qui débutent ou qui sont surtout les idoles des jeunes d'ici.

L'équipe de **Dimanshowsoir** a déjà approché Louise Forestier, Claudue Dubois, Yvon Deschamps.

Dimanshowsoir... une série qui réserve bien des surprises aux téléspectateurs de Radio-Canada, une série très divertissante, une série qui saura plaire à tous les publics grâce à la qualité de ses invités et au travail acharné de tous les membres d'une équipe unie dans l'enthousiasme.

Fernand Côté

Christine Charbonneau



Jean-Pierre Ferland



France Castel



Michel Forget



Jacques Fauteux



La SFM vous informe

MINIFRANGLAIS — MINIFRANCOFUN

Cours de natation en français au YMCA de Saint-Vital. Il y a encore des places pour les cours suivants:

Petits (1½ à 2 ans): jeudi matin à 9h15
Petits (2½ à 4 ans): mardi matin à 10h00

Les 9 séances coûtent $9.00

Inscrivez vos petits sans tarder car les cours débuteront bientôt. Appelez Rita au 253-1894, ou Anne-Marie, à la S.F.M., au 233-4915.

À NE PAS MANQUER

un film de Clement Perron

PARTIS POUR LA GLOIRE

"MATURE"

LES 19, 20 ET 21 OCTOBRE

FRANCOPHONES! C'EST VOTRE DERNIÈRE CHANCE!

Tous ceux qui sont encore intéressés à suivre les cours suivants à Saint-Norbert sont priés de s'inscrire le soir même à l'école de Saint-Norbert. Voici plus de renseignements au sujet de chacun:

- décoration de gâteau - débutant le jeudi, 14 octobre - $20.00 8h à 10h p.m.
  (15 sessions de 2 heures dont 8 sessions seront données avant Noël et 7 après Noël)

- cours de rembourrage - débutant le vendredi, 15 octobre - $20.00 à 20h
  (ce cours sera donné en 2 fins de semaine afin d'éviter le transport de meubles à rembourrer)

  Alors, donc les *vendredi, 15 et 22 octobre* - 7h30 à 10h30 p.m. - 3 heures chaque session.

  ainsi que les *samedi, 16 et 23 octobre* - l'heure à fixer - 7 heures à chaque session.

- éducation en plein air qui débuta le mardi, 5 octobre - $20.00
  (ce cours comprend 6 sessions le mardi soir de 7h30 p.m. à 9h30 p.m. et quatre sessions le samedi matin de 10h à 12h.)

Ne manquez pas votre chance d'apprendre à faire du canotage, cyclisme, camping, cuisine en plein air, ski de fond, de la raquette, etc. On apprend que c'est la première fois qu'on offre ce genre de cours en français à travers la province. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire!

Un autre cours qui s'annonce fort intéressant pour parents qui veulent approfondir leurs techniques vis-à-vis du comportement de leurs enfants afin d'améliorer la relation entre parents et enfants est celui d'«efficacité humaine pour parents». (Ce cours est de 8 sessions de 3 heures et le coût est $35.00 par personne ou $55.00 par couple). Il suffit d'avoir 4 ou 5 inscriptions afin de pouvoir l'offrir!

Pensez-y donc franco-manitobains! N'hésitez pas et profiter de ces cours qui vous sont offerts *en français!*

Pour plus de renseignements communiquez avec Monique Marcoux au 233-4451.

La Page de Bicolo ...

Allô les amis !
Avec toutes ces feuilles qui craquent, préparons un feu et, pour une autre fois, laisons griller des guimauves ... m...m...
C'est bon !
Bicolo



ATTENTION

CONCOURS HALLOWEEN

Tu dessines ton portrait dans ton costume
D'HALLOWE'EN
Remplis le coupon de participation.
Envoie-le tout de suite avant le 25 octobre.
BICOLO
C.P. 262
Saint-Pierre, Manitoba R0A 1V0

NOM : ______________________
ADRESSE : ______________________
____
AGE : ____ NO de MEMBRE ____

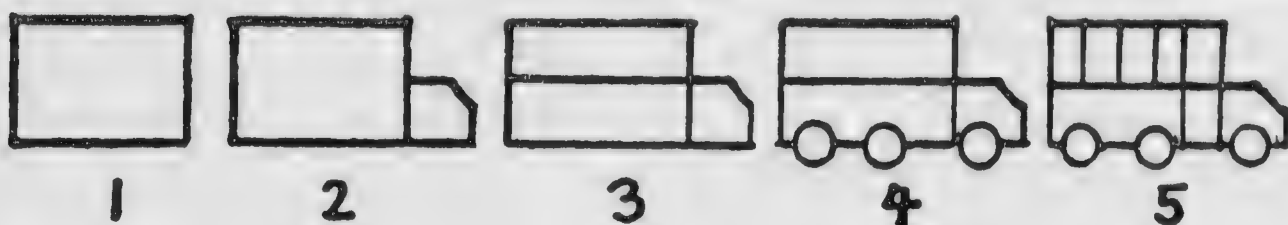
Tu pourras te gagner de beaux prix.
Je choisirai des dessins pour mettre dans la page du 28 octobre.

LES FEUILLES

Peux tu dire de quels arbres proviennent toutes ces feuilles? Tu peux t'aider de ton dictionnaire.



Dessine un camion.



CONFIDENCES!

— J'ai mangé de la viande toute ma vie et me voilà fort comme un boeuf.

— Quant à moi, je me suis résigné à manger du poisson durant vingt ans et je ne puis même pas me jeter à la nage.



1° Encercle le lièvre à gauche du sapin!
2° Encercle le lièvre à gauche de l'érable!
3° Encercle le lièvre à droite du chêne!



L'ÉTÉ A FUI

Hélas! juillet a fait sa gerbe
L'été lentement effacé
Tombe feuille à feuille dans l'herbe
Et jour à jour dans le passé.
Puis octobre perd sa dorure;
Et les bois dans les lointains bleus
Couvrent de leur rousse fourrure
L'épaule des coteaux frileux.

Victor Hugo

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
lance un
GRAND CONCOURS DE DESSIN
pour tous les enfants de 4 à 14 ans

Voici les détails:

1. Vous devez imaginer le décor pour un restaurant canadien-français.
2. Dessinez-le et donnez un nom au restaurant.
3. Au verso de votre dessin, imprimez votre nom, adresse et numéro de téléphone. Inscrivez également le nom de votre école et votre âge.
4. Envoyez votre dessin à BICOLO avant le 31 octobre. Bicolo se chargera de faire parvenir vos dessins au Centre Culturel Franco-Manitobain où une grande exposition de tous les dessins reçus aura lieu au mois de novembre.
5. Il y a de beaux prix à gagner: livres, disques, jeux, etc.
6. NE TARDEZ PAS! Envoyez votre dessin à BICOLO dès maintenant.

Le gland et la Citrouille

Tu connais cette fable de LA Fontaine ?
En l'illustrant, l'artiste s'est trompé. Trouve les erreurs. (2)
et raconte correctement la fable.

JEU SUR LA LETTRE F

F _ S _ E

FLU _ E

F _ _ _ R

F _ _ M _ G _

F _ A _ S _

F _ _

F _ _ L _ T _ _

F _ _ T

F _

F _ _ R _ I

Il y a 10 mots qui commencent par la lettre F dans mon jeu. Termine ces mots en t'inspirant des dessins!.

TU CONNAIS LA CORNE D'ABONDANCE ? CELLE-CI EST REMPLIE DE FRUITS, TU DOIS LES DÉCOUPER ET LES COLLER À LEURS PLACES ◊

SOLUTIONS

LES FEUILLES:

1. Chêne vert. — 2. Châteigner. — 3. Cèdre du Liban. — 4. Olivier. — 5. Peuplier. — 6. Platane. — 7. Erable. — 8. Pin.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3609 Gisèle Bahuaud, Saint-Vital
3610 Monique Turenne, Saint-Boniface
3611 Louis Duguay, Saint-Boniface
3612 Lynne Duguay, Saint-Boniface
3613 Michel Dumesnil, Sainte-Agathe
3614 Joël Guay, Saint-Lazare
3615 Dennis Mulholland, Thompson
3616 Gisèle Vermette, Aubigny
3617 Mario Beauchamp, Flin Flon
3618 Monique Durand, Saint-Boniface
3619 Bryan Dupuis, Saint-Boniface
3620 Lyse Audette, Sainte-Anne
3621 Ginette Jolicoeur, Saint-Boniface
3622 Irène Dupuis, Lorette
3623 Ginette Barnabé, Saint-Jean-Baptiste
3624 François Lansard, Saint-Pierre
3625 Murielle Fontaine, Saint-Pierre
3626 Louise Bérard, Saint-Pierre
3627 Georgette Roy, Otterburne
3628 Lise Roy, Otterburne

MEMBRE GAGNANT
No 2260 — Michel Payette, 11 ans
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ______________________

Ville: ______________________

Age: __________ Grade: __________

Les régions

Elie



FRÈRE GILLES BEAUDRY

En mars dernier, le Père Yvon Préfontaine, Clerc de Saint-Viateur, provincial, annonçait la nomination du Frère Gilles Beaudry comme membre du Conseil provincial. Gilles est entré en fonction au cours des vacances de l'été.

Le Conseil provincial comprend cinq membres: le supérieur provincial, P. Yvon Préfontaine; deux assistants provinciaux, le P. Pierre Goulet et le F. Gilles Beaudry; le F. Lucien Huot, économe provincial et le P. Jules Chartrand, directeur de la formation et des études. Ils assurent la direction de la province religieuse de Montréal dont le Manitoba fait partie et qui compte 415 religieux (pères et frères).

□

Gilles Beaudry, jadis d'Elie, Man., est né le 30 décembre 1939. Il est le fils de M. et Mme Mérille Beaudry. Détenteur d'une licence d'enseignement du Manitoba Teachers College, il a enseigné pendant deux ans avant d'entrer chez les Clercs de Saint-Viateur: une année à Crane River (une mission métisse) et une seconde année au Collège Saint-Joseph d'Otterburne (1960-1961).

Après son noviciat, à Rigaud, P.Q., Gilles a vécu pendant quatre ans au Collège de Cornwall (1962-1966). Il a fait ensuite des études théologiques à Joliette et à Montréal, de 1966 à 1970, puis pendant cinq ans il a oeuvré au Manitoba comme responsable de l'ACLE-Ouest et comme professeur de catéchèse à l'Institut Collégial Saint-Jean-Baptiste (un an) et à l'Institut Collégial Sainte-Anne (quatre ans). L'an passé, il a poursuivi des études à l'Université Saint-Paul d'Ottawa, en Counselling familial, en vue d'une maîtrise en théologie pastorale (Ottawa, 1976).

Gilles mettra au service de la Province religieuse de Montréal sa foi dans le rôle de l'éducateur religieux, sa confiance dans les jeunes, sa volonté de bâtir des communautés évangéliques, son attention aux besoins du monde actuel et ses talents d'animateur spirituel. Il préside actuellement aux rencontres des religieux du Manitoba.

SAINTE-AGATHE

La famille Gagnon de Sainte-Agathe désire remercier tous les parents, amis et voisins pour la gentillesse qu'ils ont témoignée à notre égard, les messages de sympathies qu'ils nous ont adressés, les tributs floraux et les offrandes de messes. Merci spécial à M. Richard Dorge, ainsi qu'à Mme Marie-Thérèse Fenez.

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe organisent le 17 octobre de midi à huit heures un "souper du Centenaire 1876-1976". La fête aura lieu au Centre Culturel de Sainte-Agathe; une contribution de $3.00 sera demandée aux adultes, $1.50 aux enfants.

Lorette

"C'est dimanche, le 10 octobre, le souper de Lorette."

"Ah oui! Y allez-vous?"

"Je ne le manquerais pas pour rien. Ça fait des années que nous y allons. Le manger est toujours bon, et on en a beaucoup."

"Je vais en parler au bonhomme et on vous verra à Lorette. A quelle heure est-il et où est-il?"

"C'est de midi à six heures à la salle paroissiale. Je t'appellerai pour savoir l'heure que vous vous rendez, et on ira ensemble. Tu ne le regretteras pas."

"C'est ça! On se rappellera! A bientôt!"

Oui, mes amis venez en grand nombre dimanche le 10 octobre, à la salle paroissiale de Lorette et vous mangerez un délicieux repas. Vous pouvez manger de midi à six heures, alors venez dîner ou souper avec nous.

A dimanche, alors!

Comité de publicité
[Mme] Denise Manaigre

Sucettes dangereuses

Le ministère de la Consommation et des Corporations tient à signaler aux consommateurs que les sucettes **Rigo Hush-A-Bye** peuvent causer des blessures aux bébés.

Au moment de l'achat, ces sucettes semblent être conformes au Règlement sur les produits dangereux (sucettes). Mais, selon certains consommateurs, il arrive qu'après une certaine période d'utilisation, la tétine se brise près de la garde. Elle pourrait alors se loger dans l'arrière-gorge du bébé et entraîner la suffocation.

Le fabricant des sucettes **Rigo** a retiré ce produit du marché et le ministère a effectué des saisies en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur les produits dangereux.

Le volume des ventes de ce produit nous incite à croire qu'à l'heure actuelle, l'on peut retrouver ces sucettes dans un grand nombre de foyers au Canada. Nous demandons aux parents d'examiner attentivement les sucettes Rigo afin de déceler toute fissure ou rupture de la tétine près de la garde. Le cas échéant, il faut les jeter. ■



Une visite à Winnipeg, mardi le 28 septembre, organisée par Madame Arthur Vermette, présidente du Club des Pionniers de Saint-Jean-Baptiste, a procuré à 40 membres du Club une belle journée au cours de laquelle ils ont visité les établissements de la Monnaie Royale, le Musée de l'Homme et de la Nature et le Planetarium. Le repas du midi fut pris au restaurant La Vieille Gare. Une journée qui fut grandement appréciée de tous *(Photos René Guyot)*



LA VÉRITÉ

7 octobre

Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le de même pour eux, car c'est la loi et les prophètes (Matthieu 7, v. 12)

ENTRETIEN ... (suite)

occupation de participer au développement des plus faibles. Comment motiver ce désir? Jusqu'à présent ce sont toujours des crises et des dépressions qui ont suscité les coopératives. Au regard de l'histoire, elles sont issues du besoin. Maintenant dans certains secteurs apparaît un désir pour la formule coopérative. Dans l'habitation et la consommation notamment. L'inflation y est pour beaucoup. Et les Caisses Populaires connaissent un renom suffisant pour attirer maintenant des gens de toutes classes.

A. L.:

Quels sont vos projets?

M. G.:

Si le ministère du développement coopératif s'appelle ainsi, c'est voulu, le but est de servir le développement du mouvement coopératif plus que de le contrôler. Nous traversons actuellement une période très difficile. Les fonds sont restreints, les programmes et budget le sont également, donc pas d'activité accrue en ce moment.

Nos projets touchent deux secteurs: l'habitation et la consommation. Pour la consommation cela doit se faire surtout en milieu urbain et nos efforts seront surtout axés sur la protection et l'information du consommateur plus que vers la seule épargne d'un surplus. Dans le domaine de l'habitation, nous n'avons pas de projet précis. Nous avons mis en route une étude qui va démontrer que la formule coopérative coûte moins cher au gouvernement que l'habitation publique que nous connaissons actuellement. Le but sera d'aider les groupes les plus dépourvus en les logeant dans des villages coopératifs. Un tel mode d'habitation permettrait de développer la dignité humaine. La Société Manitobaine d'habitation pourrait fournir des terrains qu'elle possède.

Déjà une autre solution: le groupement de familles pour la construction de plusieurs maisons, tous participant à la construction de chacune des maisons, qui deviennent propriété individuelle lorsqu'elles sont achevées. Les projets que nous formulons sont différents pour la ville et la campagne. En milieu urbain, le terrain revient évidemment beaucoup plus cher.

A. L.:

Dans un entretien que j'ai eu avec lui, M. Hébert suggérait que pour lutter contre l'assimilation il faudrait maintenir vivante une localité française à part entière. Il proposait un redéveloppement urbain du Vieux Saint-Boniface, le seul endroit disait-il, où on pourrait garder un cachet français. Une coopérative serait-elle un moyen d'y arriver?

M. G.:

Oui. Il y aurait deux façons de procéder. Une coopérative continue, qui rachèterait plusieurs vieilles maisons, en copropriété, les rénoverait et les louerait ensuite individuellement. Cela pour sortir du marché spéculatif. Dans l'extrême nord il y a des maisons à démolir, des lots deviendront vacants. On peut envisager des coopératives de construction qui s'établieraient là par exemple. La solution coopérative est très flexible et on peut l'adapter à peu près à toutes les situations, avec tous les avantages que cela représente. Nous jouissons aujourd'hui de plus de possibilités que jamais, nous les francophones. Mais plus on obtient, plus on a tendance à devenir complaisant. Je demeure confiant. Avec l'arrivée des résultats de l'implantation des écoles françaises de nouvelles possibilités s'ouvrent. □

Nécrologie (suite)

Les funérailles de M. Georges Roy ont eu lieu le lundi, 13 septembre, en la cathédrale de Saint-Boniface, auxquelles assistaient parents et amis. La célébration eucharistique a été présidée par M. l'abbé Gérard Dionne. Ce dernier a prononcé également l'homélie de circonstance. Claude Paquette et Marcel Roy, petits-fils du défunt, servaient la messe. Les restes mortels reposent au cimetière de Saint-Boniface.

Pour le pleurer restent deux fils: Victor et Roger, tous deux de Saint-Boniface, et trois filles: Cécile, mariée à M. Lionel Paquette, de Saint-Boniface; Rita, mariée à M. Jack Crook et Gisèle, mariée à M. Albert Saint-Vincent, toutes deux de Calgary, Alberta.

Lui suivivent également trois soeurs: Mmes Zéphirin Côté (Louisa), Noé Piquette (Louise), toutes deux de Shaunavon, Sask., Jos. Poirier (Céline), de Haywood, Man., et un frère, David, de Regina, Sask.; dix petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs étaient six neveux: MM. Gérard, Raymond et Roger Roy, de Saint-Pierre, Man., Charles Bourgeois, de Transcona, Man., Armando Roy, de Saint-Boniface, Man., et Paul Piquette, de Shaunavon, Sask.

La célébration de la parole a été présidée par M. l'abbé Claude Blanchette au salon funéraire Desjardins où la dépouille mortelle a été exposée jusqu'à l'heure du service.

Joseph-Noël TÉTREAULT

Le 2è septembre 1976, au Repos Jolys, à Saint-Pierre, est décédé M. Joseph-Noël Tétreault, de Saint-Pierre, Manitoba, à l'âge de 89 ans. Les prières furent récitées le 2 octobre en l'église catholique de Saint-Pierre, suivies d'une Grand-Messe célébrée par l'abbé Lionel Bouvier. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Pierre.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte trois filles, Mme Lucien Pelletier (Elisabeth), de San Diego, Mme Jos. Bédard (Alice), de Saint-Pierre, Mme J.-B. Mulaire (Lucille), de Saint-Pierre; deux fils, Théodore, de Saint-Pierre et Ernest, de Los Angeles; 20 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme Rose Mulaire de Saint-Pierre, Mme Eugène McCarkhell (Ernestine), de Los Angeles; un fils, Léo, décédé en 1970.

M. Tétreault fut juge de Paix dans le district de Saint-Pierre durant 43 ans. Il avait été secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de La Broquerie, et jusqu'à sa retraite, secrétaire de la commission scolaire de Saint-Pierre.

Les arrangements funéraires étaient sous la direction de la Maison (Loewen) de Saint-Pierre.

on demande

ON DEMANDE

La Fédération provinciale des comités de parents cherche **un(e) coordonnateur(trice).** Connaissances et expériences en administration et en organisation de groupe requises. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande avec curriculum vitae avant le 15 octobre à: Mme Madeleine Lafond - 74, promenade Abbotsford, Winnipeg, Manitoba R2M 2S7.
26-536-27 C

ON DEMANDE
Personne retirée désire ménagère - Beaucoup de temps libre. Salaire, loyer à discuter - Pour plus de renseignements adressez-vous à BOITE 523 - LA LIBERTE.
25-523-28 C

ON DEMANDE

Gardienne de nuit demandée à domicile pour tenir compagnie à notre mère âgée de 75 ans. Vous pourriez avoir un autre emploi de jour. Chambre et pension incluses et une rémunération en plus, pour personne qualifiée. Adressez-vous, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 481, C.P. 96, Saint-Boniface, Man., R2H 3B4.
21-481-JNO

ON DEMANDE

Une jeune fille ou une dame pour aider à faire le ménage en fin de semaine, dans une maison neuve à Southdale. Appelez Joan à 253-0823.
27-539-27 C

ON DEMANDE - Gardienne pour 4 enfants de 2 à 8 ans commençant le 1er septembre. Devra demeurer chez employeur. Chambre, pension et voiture incluses. Salaire à discuter. S'adresser à Boîte 438, La Liberte, C.P. 96, St-Boniface, Man.
17-438-JNO

FOYER VINCENT. On demande un couple marié comme concierge. Age, de 50 à 60 ans. Salaire à négocier - 1er novembre. Téléphone dans l'après-midi au 233-1925.
26-525-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Ménagère demandée, soigneuse, propre. Résidence privée. Voiture fournie. $250.00 à $500.00 par mois. Ecrire, en anglais, à LA LIBERTE, boîte 482, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4.
21-482-JNO

à vendre

A VENDRE

Camion - Chevrolet 1969 - ½ tonne - En bonne condition, $1,000. Tél.: 247-3886 entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m.
27-542-27 C

VENTE PRIVEE
313, rue Horace Norwood
Joli bungalow de 5 pièces, 2 chambres à coucher, chambre principale 10' x 16', tapis mur à mur dans salon, chambres et salle à dîner. Complètement décoré à neuf à l'intérieur. Cave haute et complète. Garage et place de stationnement. Cour privée, près de toutes commodités. Prix $30,900. Pas d'agent S.V.P. Téléphoner Morris 1-746-8898 après 8h p.m. sur semaine.
27-538-28 C

MIEL FRAIS maintenant disponible à 1½ mille au sud sur chemin Ste-Marie de l'autre côté du Périmètre. Apportez vos propres contenants et économisez. Giguère Honey Farm, 60, boul. Paul, St-Germain, Man. Tél.: 256;1644.
19-459-JNO

A VENDRE

Maison d'été. Bel endroit pour faire un grand jardin. Beau parterre ainsi qu'un hangar a outils. Composer 233-2564.
26-534-27 C

VENTE PRIVÉE

Centre de St-Boniface - Bonne grande maison de famille avec grande cuisine et salon - 7 chambres à coucher - 2 salles de bain - Garage - Composer 233-6166.
25-514-JNO

A VENDRE

Automobile Maverick 1973 - modèle Graber, 2 portes, moteur 302, automatique, 2 pneus d'hiver. Radio A.M., attache remorque. Bonne condition. Demandez Etienne 233-2879.
26-537-26 C

à louer

A LOUER

Chambre meublée au sous-sol. Pour homme - 526, rue Des Meurons. Composer 253-0046.
26-533-JNO

A LOUER

Maison de 3 pièces - $150.00 par mois. Régrigérateur et cuisinière. Stationnement. Composer 247-3798.
27-541-27 C

A LOUER

Chambre meublée au sous-sol. Pour homme - 565, rue Des Meurons. Composer 253-0046.

Appartement à louer de 3 pièces, meublées, au 2e étage - 565, rue Des Meurons. Libre le 1er novembre.
26-533-JNO

A LOUER

Grand appartement de 3 pièces. Meublé - Libre immédiatement - Situé en face de l'hôpital au 452, rue Valade. Tél.: 233-0011.
27-540-27 C

Unités de logement de 2 et 3 ch. à coucher (type Townhouse) en voie de construction au Village Canadien Coop Ltée, 730, ch. River, Saint-Vital. Découvrez la formule coopérative en signalant 257-1767.
26-521-JNO

MAISON A LOUER - LORETTE - MAN. - Maison meublée de 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Libre immédiatement. Composer 878-2201.
24-508-JNO

Garçonnière à St-Boniface - Disponible immédiatement. Composer 233-0903 après 6 heures p.m.
20-470-JNO

Garçonnière à St-Boniface - Disponible immédiatement. Composer 233-0903 après 6 heures p.m.
20-470-JNO

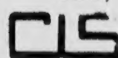
MAISON A LOUER - LORETTE - MAN. - Maison meublée de 1 chambre à coucher, salon, salle à manger, grande cuisine. Libre immédiatement. Composer 878-2201.
24-508-JNO

Entreprise générale d'électricité
Fontaine & Compagnie
165, boulevard Provencher, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

SERVICE - MAISON DE CONFIANCE
Billinkoff's
Poutres
Poteaux
Bois de charpente
Produits asphaltés
Contreplaqué
Panneaux à murs
Produits créosotés
portes et châssis
Adressez-vous en français à:
ROGER PERRIN ou GERRY CHOISELAT
625, rue Marion, Winnipeg, Man. R2J 0K3
Au téléphone: 233-7121

Assureurs


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051

Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


233-7760 AUTOPAC 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES

R.-E. TEFFAINE, C.R.	201-185, boul. Provencher
M. MONNIN	Saint-Boniface, Manitoba
A.-J. HOGUE	R2H 0G4
L. TEILLET	Tél.: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.	500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY	211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY	WINNIPEG
L. DUVAL	R3B 2A2
D. LABOSSIERE – BERNARD J. RODRIQUE	942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez vous — Tel.: 233 3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

SYL'S
CARPENTRY & REMODELLING SERVICE
Vendons et posons les matériaux Armstrong pour planchers — Salles de récréation — Tuiles.
Estimations grauites, ou demandez au téléphone:
247-9006 OU 256-6752
Sylvio Lachance, propriétaire

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256 4321

LOUEZ VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
233 1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943 6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

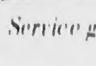
BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage – installation du chauffage au gaz – On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet – Propriétaire — Téléphone : 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

On demande

EN CE QUI CONSERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSALBA LAMBERT, du village de Saint-Pierre, au Manitoba, épouse de Joseph Jean Charles Lambert, du même endroit, employé retiré du Canadien National.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, au Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 11 novembre, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour du mois de septembre, A.D. 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JULIEN MABON, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 1er novembre 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour du mois de septembre, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

La Renault 5, elle vous réussira à vous aussi.

Les spécialistes ne tarissent pas d'éloges.

Maitre à bord.
"Quelle ne fut pas ma surprise au volant de la Renault 5! Je retrouvais le plaisir de "piloter" une voiture dont j'étais le maitre."
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

La reine des citadines et des autres.
"On pourrait lui donner le surnom de reine des citadines, mais ce titre cacherait un autre côté de son caractère qui en fait une très bonne petite routière."
B. Staszewski,
Derrière le volant.





Une petite bombe attelée à la traction-avant.

"La Renault 5 GTL est une voiture qui n'entend pas qu'on la ridiculise au feu vert. En réalité, elle apparait au sommet de sa catégorie au chapitre des accélérations et si ce n'était des limites de vitesse, la GTL pourrait vous emmener à 94 m/h en toute sécurité tout en conservant une magnifique tenue de cap."
Jacques Duval,
La Presse.

Pas moyen de la prendre en défaut.
"Pas moyen de prendre la Renault 5 en défaut, car sa suspension indépendante, à barres de torsion aux 4 roues nivelle constamment toute surface rude."
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

Confort.
"La Renault 5 GTL réfute admirablement toutes les opinions préconçues sur les voitures petit format. Avec elle, on peut vraiment associer les termes "économie" et "confort".
Jacques Duval,
La Presse.

La plus agréable des mini-compactes.
"La Renault 5 GTL est la plus agréable des mini-compactes que nous ayons essayées jusqu'ici. Plus dégagée que la Honda Civic, moins dispendieuse à l'achat que la Volkswagen Rabbit, plus sophistiquée que la Fiat 128 et tellement plus confortable que la Austin Mini et que plusieurs de ses rivales."
Gilles Bourcier,
Montréal-Matin.

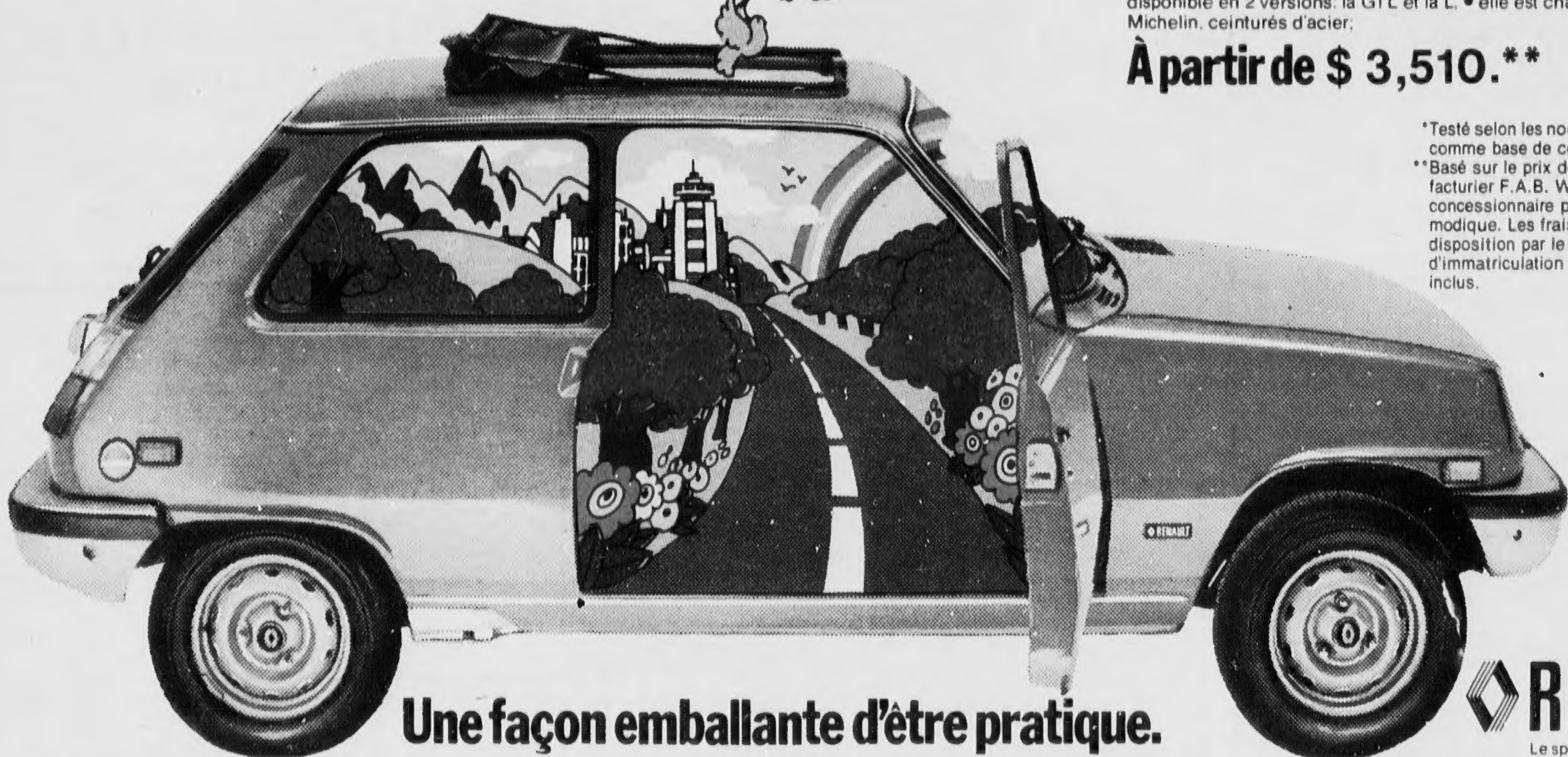
L'accès aux places est miraculeux.
"En poussant une manette, le siège avant se lève et "se bouge" vers l'avant, ce qui donne un espace remarquable vers l'arrière. La "porte arrière" est immense et autorise "l'embarquement" d'objets de très grande taille, surtout lorsque l'on replie la banquette arrière."
Jacques Rainville,
Le Journal de Québec.

Les points saillants de la Renault 5.

• La Renault 5 GTL fait plus de 50* milles au gallon; • elle bénéficie de la Garantie Plus, 24 mois/24,000 milles sur le moteur et la boîte de vitesses; • elle a déjà subi avec succès le test des rigoureux hivers canadiens; • elle bénéficie d'un traitement antirouille très complet; • elle offre en équipement standard ce que nombre d'autres font payer en supplément; • elle est disponible en 2 versions: la GTL et la L. • elle est chaussée de pneus radiaux Michelin, ceinturés d'acier;

À partir de $ 3,510.**

*Testé selon les normes de l'E.P.A. (A utiliser comme base de comparaison).
**Basé sur le prix de liste suggéré du manufacturier F.A.B. Winnipeg. Le concessionnaire peut vendre à un prix plus modique. Les frais de transport, de mise à disposition par le concessionnaire, d'immatriculation et les taxes ne sont pas inclus.



Une façon emballante d'être pratique.

RENAULT 5
Le spécialiste de la traction avant

RENAULT WINNIPEG — 900, AVENUE NAIRN, WINNIPEG — TÉL.: 667-2473